

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET ANNEXE  
MISSION MINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

PUBLICATIONS  
OFFICIELLES ET  
INFORMATION  
ADMINISTRATIVE





## NOTE EXPLICATIVE

---

Cette annexe au projet de loi de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2021 est prévue aux 4° et 5° de l'article 54 de la loi organique du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances (LOLF).

Ce document présente et explique les réalisations effectives concernant l'ensemble des moyens regroupés au sein d'un budget annexe.

**Cette annexe récapitule les crédits consommés (y compris les fonds de concours et attributions de produits) et les emplois utilisés en 2021 en les détaillant par programme et action.**

La nomenclature du budget annexe s'inspirant de la comptabilité générale, les crédits ne sont pas présentés par titre et par catégorie mais par rubriques de dépenses et de recettes réparties selon les deux sections.

La partie mission présente le **bilan de la programmation pluriannuelle**, la **présentation budgétaire** (article 18-II de la LOLF), les **recettes constatées**, les **crédits consommés** et les **emplois**.

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. Les parties relatives aux programmes comprennent les éléments suivants :

### ■ La présentation de la consommation effective et de la prévision initiale des crédits ainsi que le détail des charges et des dépenses fiscales :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon les rubriques de dépenses réparties selon les deux sections. Les fonds de concours ouverts (FdC) et les attributions de produits (AdP) réalisées en 2021, ainsi que leurs évaluations initiales sont précisés ;
- les crédits 2020 ;
- les charges du programme, évaluées par action ;
- les dépenses fiscales rattachées au programme.

### ■ Le rapport annuel de performances qui regroupe :

- le bilan stratégique du programme ;
- pour chaque objectif de performance, les résultats attendus et obtenus des indicateurs et une analyse de ces résultats ;
- la justification au premier euro des mouvements de crédits et des dépenses constatées. Elle rappelle le contenu physique et financier du programme, les déterminants de la dépense effective, ainsi que les raisons des écarts avec la prévision initiale. Un échéancier des crédits de paiement associés aux autorisations d'engagement est aussi présenté ;
- une présentation des réalisations effectives des principaux opérateurs et des emplois effectivement rémunérés.

Sauf indication contraire, **les montants de crédits figurant dans les tableaux du présent document sont exprimés en euros**. Les crédits budgétaires sont présentés, selon l'article 8 de la LOLF, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

**Les emplois sont exprimés en équivalents temps plein travaillé (ETPT)**. On distingue les effectifs physiques qui correspondent aux agents rémunérés, quelle que soit leur quotité de travail et les ETPT (équivalents temps plein travaillé) correspondant aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents. À titre d'exemple, un agent titulaire dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année, correspond à 0,8 ETPT ou encore, un agent en CDD de 3 mois, travaillant à temps partiel à 80 % correspond à 0,8 x 3/12 ETPT.



## SOMMAIRE

---

<b>MISSION : Publications officielles et information administrative</b>	<b>7</b>
Bilan de la programmation pluriannuelle	8
Présentation budgétaire	14
Constatation des recettes	15
Récapitulation des crédits et des emplois	17
<b>PROGRAMME 623 : Édition et diffusion</b>	<b>19</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	20
Objectifs et indicateurs de performance	22
1 – <i>Optimiser la production et la diffusion des données</i>	22
Présentation des crédits	26
Justification au premier euro	29
<i>Justification par action</i>	29
01 – <i>Diffusion légale</i>	29
02 – <i>Information administrative, édition publique et promotion</i>	31
<b>PROGRAMME 624 : Pilotage et ressources humaines</b>	<b>41</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	42
Objectifs et indicateurs de performance	44
1 – <i>Optimiser les fonctions soutien</i>	44
2 – <i>Rationaliser l'occupation du parc immobilier</i>	47
Présentation des crédits	48
Justification au premier euro	50
<i>Éléments transversaux au programme</i>	50
<i>Justification par action</i>	57
01 – <i>Pilotage, modernisation et activités numériques</i>	57
02 – <i>Promotion et distribution des publications</i>	59
03 – <i>Dépenses de personnel</i>	60
04 – <i>Convention État - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels</i>	60
<i>Récapitulation des crédits et emplois alloués aux opérateurs de l'État</i>	62



MISSION

**Publications officielles et information administrative**

---

## Bilan de la programmation pluriannuelle

### ■ BILAN STRATÉGIQUE DE LA MISSION

La mission « Publications officielles et information administrative » est structurée en deux programmes budgétaires composant le budget annexe des publications officielles et de l'information administrative (BAPOIA) géré par la direction de l'information légale et administrative (DILA). Le programme 623 « Édition et diffusion » recouvre les activités de diffusion légale, d'édition, d'impression et d'information administrative. Le programme 624 « Pilotage et ressources humaines » regroupe les moyens logistiques, humains et de pilotage.

Les recettes du budget annexe, après la crise sanitaire de 2020, se caractérisent par une facturation et des encaissements élevés (204,1 M€). Ce niveau de recettes est principalement lié au secteur des annonces légales et notamment du bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) en raison de la bonne tenue de l'activité économique tout au long de l'année qui a permis, notamment, une forte augmentation des créations d'entreprises. Les dépenses s'établissent à 138,5 M€ en crédits de paiement dont 60,8 M€ de dépenses de personnel. Elles conduisent à un excédent budgétaire de 65,6 M€.

Après une année 2020 record, la fréquentation des sites Internet a encore augmenté en 2021 pour atteindre 659 millions de visites (tous sites confondus). Cette hausse de 9,3 % traduit un intérêt croissant des usagers et démontre une réelle qualité de service. La satisfaction des usagers et l'amélioration du service constituent des enjeux essentiels pour la DILA énoncés dans le nouveau plan stratégique « DILA 2024 ». La rédaction de ce plan a été un événement majeur pour la DILA en 2021. Il a pour ambition de donner les moyens à la DILA de continuer à rendre des services de qualité répondant aux attentes du plus grand nombre (citoyens, entreprises). Les orientations de ce plan, auxquelles les agents ont pu contribuer à travers une plateforme collaborative et des ateliers de réflexion, sont les suivantes :

- placer l'usager au cœur des priorités de la DILA ;
- continuer à se transformer pour anticiper et innover ;
- atteindre une excellence, une efficacité et une résilience dans toutes les activités ;
- former un collectif renforcé et ouvert sur l'extérieur.

Avec près de 15 M€ de crédits consommés en 2021 au titre des programmes d'investissement, la DILA a œuvré à l'amélioration de la qualité des services publics, en particulier ceux proposés en ligne.

Le domaine régalien est marqué par le lancement des travaux de conception des nouveaux outils de production normative (NOPN) qui ont pour objectif, à l'horizon 2025, de dématérialiser et fluidifier l'ensemble de la chaîne de production régalienne - de la rédaction des textes dans les ministères à leur parution au Journal officiel. Estimé à 10 M€, dont 5 M€ affectés en 2021, ce projet intègre l'ensemble des outils et applications informatiques (SOLON – système d'organisation en ligne des opérations normatives, STILA – solution de traitement de l'information administrative, les bases de données juridiques, etc.). Les bénéfices attendus sont variés :

- au profit des usagers, car la publication et la consolidation des textes seront plus rapides et la capacité de recherche sera améliorée ;
- au profit des ministères et du Secrétariat général du Gouvernement (SGG), qui disposeront d'un outil dédié à la rédaction des textes. Cet outil facilitera les travaux et en améliorera la qualité, en limitant toujours davantage les erreurs de forme et les interventions manuelles ;
- au profit de la DILA, la dématérialisation et l'automatisation faciliteront également le travail des agents qui pourront recentrer leurs missions sur des tâches plus qualitatives.

Par ailleurs, le site rénové « [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr) » a fait l'objet d'évolutions visant à répondre aux demandes exprimées par les usagers et à accroître sa résilience. En 2021, la fréquentation du site atteint 126 millions de visites (objectif : 127 millions), en dépit du non-décompte d'une partie des visites pendant quelques mois (impact estimé à 10 millions de visites) et plus de 29 000 textes ont été diffusés. À noter qu'une expérimentation, fondée sur l'intelligence artificielle



a également été initiée pour développer une solution automatisée d'aide à la consolidation des textes juridiques diffusés sur Légifrance.

Dans le domaine de l'information administrative, le fait majeur porte sur la mise en œuvre du site « [entreprendre.service-public.fr](http://entreprendre.service-public.fr) ». La DILA a en effet été retenue en raison de son expérience et son savoir-faire en matière de gestion de sites Internet et de parcours usagers, pour la création du site unique d'orientation et d'information des entreprises. Ce nouveau site, ouvert au public début 2022, est intégré à l'écosystème de « [service-public.fr](http://service-public.fr) ». Le site le plus consulté de la sphère publique, « [service-public.fr](http://service-public.fr) » (SP), avec plus 500 millions de visites en 2021, fait également l'objet d'évolutions continues afin d'en améliorer la qualité et l'accessibilité. Enfin, la DILA poursuit ses efforts en matière de simplification de l'accès aux services publics au bénéfice des usagers. Elle maintient et développe dans ce cadre les partenariats avec d'autres administrations afin de proposer de nouvelles démarches et prolonge ainsi ses travaux d'amélioration des démarches existantes. Elle a notamment refondu la démarche d'inscription en ligne sur les listes électorales pour améliorer le parcours usager et permettre d'absorber les pics de visite attendus pour les élections présidentielles.

Des évolutions sont, en outre, continuellement intégrées sur le site « [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr) », ce qui contribue à la mission d'édition et d'ouverture au débat public. Sa fréquentation, qui ne cesse d'augmenter depuis sa création, a atteint 25 millions de visites en 2021, soit 123 % de l'objectif fixé en LFI (20 millions) et une progression de 28 % par rapport à 2020.

Après une année 2020 délicate en raison de la crise de la COVID, le secteur de l'imprimerie a augmenté sa production (707 commandes pour 199 millions de pages tirées) tout en conservant une organisation respectueuse des règles sanitaires pour les agents. L'adaptation de l'imprimerie s'est poursuivie pour répondre aux évolutions du marché et les perspectives pour 2024 ont été tracées dans le plan stratégique.

Les travaux de mise en place d'un hub d'échanges interministériel (HUBEE) ont été poursuivis par la direction interministérielle du numérique (DINUM). La DILA contribue au financement de HUBEE qui doit remplacer courant 2022 la plateforme d'échanges et de confiance (PEC) pour assurer les relations entre administrations notamment dans le cadre du développement de démarches en ligne. Après un premier transfert en PLF pour 2021 destiné à couvrir les besoins en crédits d'une partie des développements, un nouveau transfert a été réalisé en PLF pour 2022 pour finaliser, d'une part, les investissements et couvrir, d'autre part, les besoins relatifs au fonctionnement de HUBEE en 2022.

## COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

En attendant les résultats du projet « Chorus CAN » piloté par l'AIFE visant à développer un module de comptabilité analytique, la DILA s'appuie sur sa comptabilité budgétaire rénovée pour développer des analyses plus fines sur ses dépenses et sur les coûts de ses activités.

## OBJECTIFS ET INDICATEURS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA MISSION

### OBJECTIF 1 : Améliorer l'accès et l'offre de diffusion numérique en matière d'information légale et administrative

#### Indicateur 1.1 : Accès aux informations et aux démarches administratives

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre total de visites sur le site "service-public.fr"	millions	317,8	429,1	330,5	480	500,2	350
Taux de satisfaction des visiteurs du portail "service-public.fr"	%	87,7	89,2	88	89,2	86,3	89

**Commentaires techniques**

Source des données : le nombre annuel des visites provient de l'application « *At Internet* ». Le taux de satisfaction des usagers est issu d'une enquête statistique réalisée par nos soins en ligne sur le site.

Mode de calcul : le nombre de visites est mesuré mensuellement et extrait de l'application de « marquage » « *At Internet* ». A partir de 2021, Le nombre total de visites est issu des consultations faites directement sur le site service-public.fr et ne prend plus en compte les visites indirectes (co-marquage). Le taux de satisfaction est mesuré à partir d'un questionnaire détaillé à la fois quantitatif et qualitatif lors de l'enquête auprès des usagers.

Commentaires : C'est à la fois un indicateur de performance par la progression du nombre de visites et un indicateur de qualité par le taux de satisfaction. La dernière enquête de satisfaction a été réalisée du 14.12.2021 au 03.01.2022 au moyen d'un questionnaire auto-administré en ligne sur le site. L'échantillon interrogé et qui a répondu, garantit une bonne représentation de la variété des profils de visiteurs.

**Indicateur 1.2 : Diffusion de la norme juridique**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre de visites sur le site « legifrance.gouv.fr »	millions	124,5	145,8	127	127	126,3	130
Nombre d'abonnés au sommaire quotidien du JORF et aux services de Légifrance	Nb	89 857	108 507	90 000	110 000	120 268	95 000

**Commentaires techniques**

Source des données : le nombre de visites est mesuré mensuellement avec l'application de « marquage » « *At Internet* ». Le nombre d'abonnés au sommaire électronique quotidien du JORF provient des statistiques mensuelles de l'hébergeur externe du site.

Mode de calcul : pour les visites sur le site, il s'agit du total annuel. Pour le nombre d'abonnés au sommaire, c'est le résultat au 31 décembre de chaque année. Le décompte du nombre d'abonnés au sommaire électronique quotidien du JORF est issu du système de statistique mensuelle automatisée.

**ANALYSE DES RÉSULTATS****1.1 Accès aux informations et aux démarches administratives**

Après une année record en 2020 pour ses 20 ans d'existence (*426,6 millions de visites directes et 429,1 millions en incluant les visites indirectes*), le site service-public.fr continue d'observer une forte hausse de son audience et enregistre des résultats encore jamais atteints, témoignant ainsi de la forte utilité des services proposés et de la bonne adéquation entre les services proposés par le site et les attentes des utilisateurs notamment dans le contexte de crise sanitaire qui a pu empêcher un certain nombre de français de réaliser leurs démarches en se rendant dans les administrations.

Le seuil des 500 millions de visites directes a ainsi été franchi pour la toute première fois en 2021 (500,2 millions de visites directes). Après une augmentation du trafic de 36 % en 2020 par rapport à 2019, ce dernier a connu une nouvelle hausse de 17,3 % en 2021 par rapport à 2020 sur les visites directes. Cet excellent résultat est supérieur aux prévisions.

L'utilisation des services est aussi en forte hausse en comparaison avec l'année 2020. Désormais, le site recense 9 millions de comptes personnels ouverts (dont 2 millions de créations sur la seule année 2021). Pour la première fois également, le seuil des 5 millions de démarches en ligne opérées par la DILA et réalisées directement depuis le service-public.fr a été franchi. 6,7 millions de dossiers usagers ont ainsi transité depuis le site, soit une augmentation de 38 % en comparaison à 2020 (chiffre auquel il convient de rajouter 2,9 millions de visites d'usagers destinées à interroger leur situation électorale), liée notamment à la nouvelle démarche de demande d'acte d'état-civil pour les Français de l'étranger. Il s'agit là également du plus haut nombre de dossiers transmis jamais atteint depuis que la DILA opère ces services en ligne.

Comme les années précédentes, le site a fait l'objet d'évolutions continues afin de développer et améliorer les services visant à simplifier le parcours des usagers dans le cadre de co-construction avec eux (personnalisation des parcours, simplification de l'information, développement de contenus visuels et audiovisuels, etc). La priorité a été de garantir des contenus à jour dans un contexte normatif très mouvant.

Par ailleurs, des partenariats sont développés avec d'autres administrations (DITP, DINUM, France services...) afin d'améliorer la complémentarité des offres de services.

En prévision des élections présidentielles de 2022, les équipes de la DILA (en partenariat avec le ministère de l'intérieur et l'INSEE) ont entièrement refondu la démarche de demande d'inscription sur les listes électorales. L'objectif est de garantir aux usagers un service en ligne robuste, capable d'absorber les pics de charge attendus pour les élections présidentielles.

A la suite d'un audit réalisé au premier semestre 2021, le site service-public.fr est devenu le premier site de la DILA à être déclaré 100 % conforme aux critères du RGAA 4 (*Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité des administrations*). La vocation de ce référentiel est de faire en sorte que les services numériques soient accessibles à tous les citoyens, qu'ils soient ou non en situation de handicap. L'obtention de ce taux illustre la volonté de la DILA de permettre l'accès du plus grand nombre à ses services. Chaque année des tests utilisateurs sont organisés afin de tester les nouvelles fonctionnalités ; une attention particulière est portée sur la présence de personnes en situation de handicap dans les panels de testeurs.

L'année 2021 a également été l'occasion pour les équipes du site service-public.fr de lancer un nouveau projet d'une grande envergure qui répond à l'objectif de l'élargissement des publics en transformant le volet professionnel du site en un site de référence d'information et d'orientation des entrepreneurs et créateurs d'entreprise, [entreprendre.service-public.fr](https://www.entreprendre.service-public.fr). Ce nouveau site est élaboré en lien étroit avec la direction générale des entreprises du ministère de l'économie, des finances et de la relance et en association avec l'ensemble des ministères et opérateurs concernés. Une première version sera proposée aux usagers dès février 2022 et fera l'objet d'une amélioration continue.

Par ailleurs, le service de renseignement administratif téléphonique basé à Metz (centre d'appel interministériels - CAI) est intégré dans le « parcours usager » du site service-public.fr pour compléter ou donner une réponse plus adaptée lorsque l'utilisateur a des difficultés avec le numérique ou de compréhension de l'information. Au cours de cette année, les informateurs spécialisés du CAI ont apporté une réponse personnalisée à 212 905 usagers, ce qui représente 68 % des appels reçus (312 959). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, ce service n'est plus surtaxé et est accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

Afin de faire bénéficier en retour de la parfaite connaissance des usagers qu'ils ont quotidiennement en « direct », les agents du CAI interviennent également sur la production de contenus de service-public.fr. Ils assurent aussi la totalité des réponses aux méls reçus via la messagerie du site service-public.fr dans leurs domaines de compétence (travail, intérieur, justice, logement). Au cours de cette année, une forme de mise en relation différée des usagers de service-public.fr vers le CAI a été mise en place avec un dispositif de rappel des usagers à leur demande (Web call back). Ce dispositif est notamment testé sur la démarche d'assistance à la demande d'autorisation d'urbanisme (ADAU). Ce dispositif permet aux usagers d'être assistés par téléphone pendant qu'ils réalisent leur démarche en ligne. Cet accompagnement contribue à la satisfaction des usagers, avec une offre multicanale autour de service-public.fr.

En termes qualitatifs et d'écoute des usagers, le site continue de satisfaire ses utilisateurs avec un taux de satisfaction globale de 86,3 % (notes de 6 à 10 ; dont 40,3 % de très satisfaits notés de 9 à 10) contre 89,2 % en 2020. Ce résultat est en deçà de la prévision initiale fixée à 88 % et de la prévision actualisée fixée à 89,2 % mais cette baisse de satisfaction est toute relative et à mettre en relation proportionnelle avec l'augmentation du nombre de visites. En effet, le site a attiré en 2021 de nouveaux usagers (dont certains qui ne sont pas forcément à l'aise dans l'utilisation d'internet) qui ont découvert les fonctionnalités du site ou de nouvelles démarches et qui ont eu besoin d'un temps d'adaptation pour se familiariser avec leur utilisation.

Ce taux a été mesuré via le baromètre mis en ligne pendant la période allant du 14 décembre 2021 au 3 janvier 2022.

3 499 réponses d'usagers ont été collectées contre 3 166 en 2020 et 3 005 en 2019.

Les indicateurs suivants traduisent également l'intérêt des usagers pour le site :

- 86,1 % des répondants estiment que l'information délivrée par le site est suffisamment claire (notes de 6 à 10).
- 52,3 % des répondants recommanderaient assurément le site à des proches (note de 9 et 10).
- 95,1 % des répondants trouvent totalement ou en partie ce qu'ils cherchent à l'occasion de leurs visites sur le site.
- Les utilisateurs assidus représentent 57,4 % (visites quotidiennes à une ou plusieurs fois par mois).

Cette enquête de satisfaction annuelle alimente également les pistes d'amélioration sur lesquelles travaillent quotidiennement les équipes du site service-public.fr.

Par ailleurs, en novembre 2020, une chaîne YouTube dédiée à service-public.fr a été créée afin de développer les usages de diffusion de l'information sous de nouvelles formes, notamment via la vidéo (film, animation, etc.). Cette chaîne propose actuellement 21 vidéos et a comptabilisé 166 000 vues en 2021. Ce résultat est satisfaisant du fait de son récent lancement. Les vidéos sont regardées du début jusqu'à la fin, preuve qu'elles sont de bonne qualité et qu'elles répondent aux besoins des usagers.

## 1.2 Diffusion de la norme juridique

Mis en ligne le 15 septembre 2002 et profondément rénové en janvier 2008 puis en septembre 2020, le site legifrance.gouv.fr a principalement trois vocations : il donne accès au droit (tel qu'il est publié au *Journal officiel* ainsi que sous sa forme consolidée), aux jurisprudences constitutionnelle, administrative et judiciaire et à des contenus éditoriaux touchant à la légistique.

Placé sous la responsabilité éditoriale de la secrétaire générale du Gouvernement qui en est sa directrice de publication, le site legifrance.gouv.fr est exploité par la direction de l'information légale et administrative (DILA). Cette dernière en assure la production et la mise en ligne.

Après une année record en 2020 avec plus de 145 millions de visites, le nombre de visites décomptées sur Legifrance.gouv.fr en 2021 s'établit à 126,3 millions de visites. Toutefois, il ne reflète pas la réalité du nombre de visites. En effet, à la suite de la mise en œuvre des lignes directrices de la CNIL sur la conformité au RGPD, la fréquentation du site a été impactée défavorablement par un dysfonctionnement de comptabilisation des visites dans les outils de comptage. Seules les visites des usagers acceptant les cookies ont été prises en compte d'avril jusqu'au 22 septembre 2021, et à condition que les usagers aient consulté plus d'une page du site. Le problème a été réglé à compter du 23 septembre 2021 et le dernier trimestre 2021 affiche une hausse de 7,8 % des visites par rapport à 2020, illustrant les effets positifs des évolutions apportées au site.

En retraçant les données d'avril à septembre, la fréquentation 2021 est estimée à 136 millions de visites, en légère baisse par rapport à 2020 (-6,7 %). Le résultat 2020 s'expliquait en grande partie par le contexte sanitaire et des pics de trafic constatés lors des premières mesures gouvernementales et du confinement qui n'ont jamais été égalés depuis. Avec 136 millions de visites en 2021, le trafic reste néanmoins bien supérieur aux années précédentes (124,5 millions de visites en 2019). La prévision 2021 fixée à 127 millions est également dépassée.

L'audience soutenue en 2021 témoigne d'une bonne appropriation de la nouvelle version du site et de ses fonctionnalités par les utilisateurs.

Après l'ouverture définitive du site modernisé de Légifrance en septembre 2020, l'année 2021 a permis d'améliorer la résilience du site Légifrance avec la fin des travaux de performance et la validation de la tenue en charge du site sur un seul datacenter.

Le site a également fait l'objet d'évolutions en continu tout au long de l'année comme par exemple :

- l'ajout de la fonctionnalité de troncature dans le champ de recherche « Dans tous les champs » ;
- l'amélioration de la navigation dans les codes (ajout du bouton « Aujourd'hui ») pour permettre d'accéder en un clic à la version du texte / de l'article consulté à la date du jour ;
- l'amélioration de la navigation dans les codes avec les boutons « bloc précédent » / « bloc suivant » pour permettre de feuilleter l'ensemble du code sans interruption ;
- l'accès simplifié au contenu des articles abrogés (à leur dernière date de vigueur) ;

- l'ajout du bloc « ChronoLégi » dans les pages articles unitaires pour permettre de changer la version consultée de l'article ;
- l'ajout de la période de vigueur en rouge pour l'article consulté ;
- l'ajout du tri par date de publication dans la liste des textes consolidés ;
- l'ajout de l'exclusion par « Expression exacte » dans la recherche avancée ;
- la validation de la recherche avancée en utilisant la touche « entrée » du clavier ;
- l'amélioration des liens de redirections et tout particulièrement ceux de servicepublic.fr (liens vers Légifrance figurant dans la rubrique « Textes de loi et références » des fiches service-public).

Les équipes continuent de prendre en compte les retours utilisateurs afin d'adapter au mieux les services proposés à leurs attentes. Une hausse de la satisfaction des utilisateurs a ainsi pu être constatée sur l'année.

Une campagne reprenant les cas d'usage les plus fréquents sur Légifrance a été réalisée sur le réseau social « Twitter ». Le guide des cas d'usage est également en ligne sur le site Légifrance à la disposition des usagers pour les accompagner dans leur utilisation du site.

Des travaux ont également été menés pour améliorer l'accessibilité du site et ainsi permettre l'accès au plus grand nombre. Des ateliers ont notamment été réalisés avec une association de juristes mal-voyants.

La mise à disposition d'API de consultation des données (plus de 32 millions d'appels en 2021) a permis le développement de nouveaux services de consultation.

Après une augmentation de 21 % en 2020 par rapport à 2019, le sommaire du Journal officiel continue d'enregistrer de nouveaux abonnés. 11 761 nouveaux abonnements ont ainsi été créés en 2021 conduisant à un total de 120 268 abonnés à fin 2021, soit une hausse de 10,8 % par rapport à 2020. Cette progression démontre la satisfaction des abonnés pour les nouvelles fonctionnalités du site. La prévision actualisée 2021 fixée à 110 000 abonnés est dépassée. Des opérations de purge des comptes non validés et des demandes de non-réabonnement continuent d'être régulièrement menées afin de ne conserver que des utilisateurs actifs.

## Présentation budgétaire

Dépenses (crédits de paiement prévus)		Recettes	
<b>Section des opérations courantes</b>			
Achats et services extérieurs	63 169 378	Ventes	203 029 355
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2		Produit relevant de missions spécifiques	
Charges éligibles au titre 2	60 825 513	Autres produits de gestion courante	1 096 856
Subventions, transferts et interventions	15 500	Produits d'intervention	
Autres charges de gestion courante		Produits financiers	155
Charges financières		Produits exceptionnels hors cessions	
Charges exceptionnelles			
<b>Total des dépenses courantes (I)</b>	<b>124 010 391</b>	<b>Total des recettes courantes (II)</b>	<b>204 126 366</b>
		<b>Solde des opérations courantes (III = II - I)</b>	<b>80 115 975</b>
<b>Section des opérations en capital</b>			
Amortissements des prêts et avances (IV)		<b>Solde prudentiel (VI = III + V - IV)</b>	<b>80 115 975</b>
Majoration de l'amortissement de la dette		Produit brut des emprunts	
Acquisitions d'immobilisations	14 562 121	Produit de cessions des actifs	
		Autres recettes en capital	
<b>Total des dépenses en capital (VII)</b>	<b>14 562 121</b>	<b>Total des recettes en capital (VIII)</b>	
<b>Total des dépenses (IX = I + VII)</b>	<b>138 572 512</b>	<b>Total des recettes (X = II + VIII)</b>	<b>204 126 366</b>
		<b>Solde du budget annexe (X - IX)</b>	<b>65 553 854</b>
Rappel évaluation des FdC et AdP		Rappel évaluation des FdC et AdP	

## Constatation des recettes

Section / Recette / Ligne de recettes	LFI	Exécution	Écart à la prévision
Section des opérations courantes	159 000 000	204 126 366	+45 126 366
<b>Ventes</b>	<b>158 500 000</b>	<b>203 029 355</b>	<b>+44 529 355</b>
A701 – Ventes de produits	158 500 000	203 029 355	+44 529 355
<b>Produit relevant de missions spécifiques</b>			
A710 – Produits de fonctionnement relevant de missions spécifiques à l'État			
<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>500 000</b>	<b>1 096 856</b>	<b>+596 856</b>
A728 – Produits de fonctionnement divers	500 000	1 096 856	+596 856
A740 – Cotisations et contributions au titre du régime de retraite			
A770 – Produits régaliens			
<b>Produits d'intervention</b>			
A751 – Participations de tiers à des programmes d'investissement			
<b>Produits financiers</b>		<b>155</b>	<b>+155</b>
A768 – Produits financiers divers		155	+155
<b>Produits exceptionnels hors cessions</b>			
Section des opérations en capital			
<b>Produit brut des emprunts</b>			
A970 – Produit brut des emprunts			
<b>Produit de cessions des actifs</b>			
A775 – Produit de cession d'actif			
<b>Autres recettes en capital</b>			
A990 – Autres recettes en capital			
<b>Total</b>	<b>159 000 000</b>	<b>204 126 366</b>	<b>+45 126 366</b>

### RECETTES 2021 BUDGET ANNEXE

LIBELLE	Exécution 2019	Exécution 2020	PLF 2021	PREVISIONS 2021 REVISEES	Exécution 2021
<b>RECETTES D'ANNONCES</b>	<b>192 524 395</b>	<b>168 598 294</b>	<b>155 000 000</b>	<b>175 800 000</b>	<b>198 292 846</b>
ASSOCIATIONS	4 346 570	600 454	0	0	134
BOAMP	85 144 077	71 332 632	70 000 000	74 500 000	80 394 521
BALO	6 888 098	7 044 229	4 700 000	6 000 000	7 024 439
BODACC	95 638 536	89 064 523	80 000 000	95 000 000	110 138 301
JO	507 114	556 455	300 000	300 000	735 451
<b>RECETTES HORS ANNONCES</b>	<b>5 610 209</b>	<b>4 560 752</b>	<b>4 000 000</b>	<b>4 200 000</b>	<b>5 833 519</b>
VENTES PUBLICATIONS ET ABONNEMENTS	2 140 710	1 338 140	1 500 000	1 500 000	1 603 663
PRESTATIONS ET TRAVAUX D'EDITION	2 505 717	1 935 287	2 000 000	2 200 000	2 866 919
AUTRES ACTIVITES	963 782	1 287 326	500 000	500 000	1 362 938
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>198 134 604</b>	<b>173 159 046</b>	<b>159 000 000</b>	<b>180 000 000</b>	<b>204 126 365</b>

Le montant des recettes budgétaires s'établit à 204,1 M€ pour une prévision en LFI de 159 M€. Il est en nette hausse par rapport à 2020 (173,2 M€), année marquée par le ralentissement économique dû à la crise sanitaire. Il est aussi supérieur de 6 M€ au résultat de l'année 2019 qui se chiffrait à 198,1 M€ qui intégrait encore les recettes issues des associations (4,3 M€), gratuites depuis 2020. Cette exécution exceptionnelle s'est avérée difficile à prévoir compte tenu du contexte incertain. La prévision a toutefois été révisée à 180 M€ en cours d'année.

### Les recettes d'annonces légales

Ces recettes proviennent des sommes perçues pour les publications suivantes :

- les annonces civiles et commerciales (BODACC) ;
- les annonces des marchés publics (BOAMP) ;
- les annonces légales et obligatoires (BALO) ;
- les annonces du Journal Officiel-Lois et Décrets (JOLD).

Au 31 décembre 2021, le montant total des recettes des annonces légales s'établit à 198,3 M€ pour une prévision inscrite en LFI pour 2021 de 155 M€. Cette prévision, construite avec une grande prudence pendant le premier confinement, intégrait en outre la disparition totale des recettes liées aux annonces publiées au Journal officiel des associations et fondations d'entreprise (JOAFE). Cette mesure de gratuité, décidée postérieurement au dépôt du PLF 2020, est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les recettes d'annonces légales publiées au BODACC s'établissent à 110,1 M€ pour une prévision initiale s'élevant à 80 M€. Avec une progression de 21 M€, elles connaissent un rebond de 24 % par rapport à l'exercice 2020, principalement affecté par la chute générale d'activité liée à la mise en place du premier confinement. Elles excèdent en outre leur niveau d'avant-crise de 15 % (95,6 M€ réalisés en 2019). Ce niveau exceptionnel de recettes trouve, pour l'essentiel, son explication dans la bonne tenue de l'activité économique tout au long de l'année et dans tous les grands secteurs d'activités (services marchands, industrie...). Ce contexte a permis notamment une forte augmentation des créations d'entreprises sur les 12 derniers mois.

Présentées en LFI à hauteur de 70 M€, les recettes d'annonces publiées au BOAMP s'inscrivent également dans une tendance haussière mais plus contenue que celles encaissées au BODACC avec une exécution s'élevant à 80,4 M€, soit une progression de 9,1 M€ (+13 %) par rapport au 31 décembre 2020. La hausse observée est tirée par la mise en œuvre des mesures du plan France relance et des aides de l'État qui se sont traduites par une augmentation des volumes des achats publics des collectivités territoriales. Ces recettes demeurent toutefois en deçà de 6 % par rapport au niveau d'avant-crise (85 M€ à fin 2019).

Les recettes d'annonces légales publiées au BALO, estimées en LFI 2021 à hauteur de 4,7 M€, présentent un niveau d'exécution resté quasi stable avec un montant de 7 M€ comparable à celui observé fin 2020 (7 M€) et fin 2019 (6,9 M€).

Enfin, les recettes d'annonces légales générées par les publications au JOLD, et prévues initialement à hauteur de 0,3 M€, s'établissent finalement à 0,7 M€.

### Les recettes hors annonces

Elles sont principalement constituées par l'encaissement des recettes des ventes de publications et abonnements ainsi que des travaux, études et autres prestations de services. La prévision de 4 M€, inscrite en LFI pour 2021 tablait sur un simple maintien de l'activité. Ces recettes s'élèvent au 31 décembre 2021 à 5,8 M€ soit +28 % par rapport à 2020 et + 4 % par rapport au niveau observé avant la crise (5,6 M€ à fin 2019).

Estimées à 1,5 M€ en LFI 2021, les recettes encaissées par les ventes de publications et abonnements sous la marque « La Documentation française » (activités éditoriales de la DILA) ou comptes de tiers atteignent 1,6 M€.

Les recettes afférentes aux prestations diverses et travaux d'édition qui incluent les travaux de l'imprimerie ainsi que la production de démarches en ligne, estimées au PLF 2021 à 2,2 M€, s'établissent à fin décembre 2021 à 2,9 M€.

Enfin les encaissements des autres produits, estimés en LFI à 0,5 M€, ont généré pour 1,4 M€ de remboursements divers.



## Récapitulation des crédits et des emplois

### RÉCAPITULATION DES CRÉDITS

Programme / Action / Section	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
P623 – Édition et diffusion	49 440 000	37 000 349		44 947 000	39 362 447	
<b>01 – Diffusion légale</b>	<b>5 050 000</b>	<b>2 265 578</b>		<b>5 050 000</b>	<b>4 082 037</b>	
Section des opérations courantes	5 050 000	2 265 578		5 050 000	4 082 037	
Section des opérations en capital						
<b>02 – Information administrative, édition publique et promotion</b>	<b>44 390 000</b>	<b>34 734 771</b>		<b>39 897 000</b>	<b>35 280 410</b>	
Section des opérations courantes	29 123 000	22 559 165		24 480 000	22 176 692	
Section des opérations en capital	15 267 000	12 175 606		15 417 000	13 103 718	
P624 – Pilotage et ressources humaines	107 691 055	98 547 926		107 391 055	99 210 065	
<b>01 – Pilotage, modernisation et activités numériques</b>	<b>9 000 000</b>	<b>7 155 899</b>		<b>8 700 000</b>	<b>7 818 038</b>	
Section des opérations courantes	8 000 000	5 884 117		7 400 000	6 359 635	
Section des opérations en capital	1 000 000	1 271 782		1 300 000	1 458 403	
<b>02 – Promotion et distribution des publications</b>						
Section des opérations courantes						
Section des opérations en capital						
<b>03 – Dépenses de personnel</b>	<b>62 731 055</b>	<b>60 825 513</b>		<b>62 731 055</b>	<b>60 825 513</b>	
Section des opérations courantes	62 731 055	60 825 513		62 731 055	60 825 513	
Section des opérations en capital						
<b>04 – Convention État - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels</b>	<b>35 960 000</b>	<b>30 566 514</b>		<b>35 960 000</b>	<b>30 566 514</b>	
Section des opérations courantes	35 960 000	30 566 514		35 960 000	30 566 514	
Section des opérations en capital						
<b>Total</b>	<b>157 131 055</b>	<b>135 548 275</b>		<b>152 338 055</b>	<b>138 572 512</b>	

## Publications officielles et information administrative

Mission Récapitulation des crédits et des emplois

## RÉCAPITULATION DES EMPLOIS

Programme  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Emplois rémunérés par l'État		Emplois rémunérés par les opérateurs rattachés au programme		
	ETPT	dont affectés dans un opérateur	Emplois sous plafond	Emplois hors plafond	Total
P623 – Édition et diffusion					
P624 – Pilotage et ressources humaines	564 483				
<b>Total</b>	<b>564 483</b>				

PROGRAMME 623  
**Édition et diffusion**

---

## Bilan stratégique du rapport annuel de performances

### Anne DUCLOS-GRISIER

*Directrice de l'information légale et administrative*

Responsable du programme n° 623 : Édition et diffusion

Le programme 623 « Édition diffusion » porte l'ensemble des crédits de fonctionnement des activités dites « métiers » de la DILA ainsi que la totalité des crédits nécessaires aux projets informatiques et aux investissements. Ce programme comprend les actions suivantes :

- diffusion légale ;
- information administrative, édition publique et promotion.

Il recouvre les domaines suivants :

- production et diffusion des textes normatifs ;
- transparence économique et financière ;
- gestion des produits et services numériques ;
- renseignement administratif multi-canal ;
- imprimerie ;
- édition publique ;
- investissements informatiques et de production.

Les dépenses du programme 623 s'élèvent à 37 M€ en AE et 39,4 M€ en CP. Elles sont en augmentation (+ 2,5 M€) par rapport à l'exécution 2020 (retraitée au format 2021 en raison de l'impact du transfert des dépenses de gestion immobilière sur le programme 624). Cette hausse s'explique notamment par la progression des dépenses informatiques, indispensables à l'évolution des missions de la DILA. Elle est également due au retour à la normale de l'activité après le ralentissement ou l'arrêt de certaines activités (imprimerie, traitement des annonces notamment) en 2020 qui ont engendré de moindres dépenses. Les investissements restent par ailleurs dynamiques (13,1 M€).

Ces dépenses ont permis à la DILA d'initier les axes prioritaires du nouveau plan stratégique « DILA 2024 » mis en œuvre à l'été 2021. Par grands domaines, les principales actions ont été les suivantes :

Le projet relatif aux nouveaux outils de production normative (NOPN) a été lancé. Une première affectation sur tranche fonctionnelle a été réalisée à hauteur de 5 M€ (sur une enveloppe globale de 10 M€). L'objectif est de dématérialiser de bout en bout la production de textes normatifs, de leur rédaction à leur diffusion sur Légifrance et en opendata. Ce projet permettra également de simplifier et fiabiliser la chaîne applicative pour l'ensemble des acteurs et améliorer le service rendu au public en termes d'accessibilité et d'intelligibilité. Avec plus de 120 000 abonnés et près de 94 000 pages publiées au Journal officiel, l'activité de production juridique a été très soutenue en 2021.

Le site « [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr) », rénové en 2020, assure l'accès de tous aux textes juridiques. Pour améliorer et simplifier l'accès du site, de nombreuses fonctionnalités sont proposées aux usagers qui restent très nombreux (136 millions de visites estimées). Ces développements sont réalisés en fonction du retour des utilisateurs permettant ainsi d'améliorer leur satisfaction.

Des évolutions continues du site « [service-public.fr](http://service-public.fr) » ont été réalisées dans le but d'améliorer sans cesse la qualité du service et l'accès à l'information administrative. L'utilité du site, désormais 100 % conforme aux critères du référentiel général d'amélioration et d'accessibilité (RGAA), est avérée comme l'atteste la fréquentation en hausse par rapport à une année 2020 – le site fêtait ses 20 ans d'existence – pourtant record (427 millions de visites directes). Le site dépasse pour la première fois le seuil de 500 millions de visites, ce qui témoigne à la fois de l'intérêt des usagers et de

la qualité du service offert. Un nouveau service vient enrichir l'écosystème service-public. La DILA a en effet été choisie pour développer le site de référence d'information et d'orientation des entrepreneurs et créateurs d'entreprises. « [Entreprendre.service-public.fr](http://Entreprendre.service-public.fr) » initié à l'été 2021 a ainsi été mis en service en début d'année 2022.

Les travaux d'amélioration des démarches en ligne existantes et le développement de nouvelles démarches sont poursuivis afin de simplifier la vie des usagers du service public. La démarche d'inscription sur les listes électorales a ainsi été complètement refondue, notamment dans l'optique des élections présidentielles.

Le site [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr) propose une offre éditoriale, centrée sur les politiques publiques, gratuite et enrichie de contenus numériques multiformats (infographies, vidéos, quizz, etc.). Par sa capacité à présenter une information à jour et pédagogique sur les politiques publiques, le fonctionnement des institutions et des rubriques thématiques comme le panorama des lois, le site s'affirme comme une référence pour éclairer le citoyen de tout âge sur la vie publique. Des opérations sont lancées, dans le cadre du plan stratégique, pour améliorer la complémentarité avec les productions éditées sous la marque *La Documentation française*. La fréquentation du site a encore progressé en 2021 pour atteindre les 25 millions de visites.

En tant qu'éditeur public, la DILA produit en compte propre (revues Cahiers français, Questions internationales, ouvrages FAC, Doc'en poche) et pour le compte d'autres administrations (Répertoire des carrières territoriales, rapports annuels de la Cour des comptes, du Conseil d'État...). La production a été soutenue en 2021 avec 311 titres parus contre 266 en 2020, année affectée par la crise sanitaire. Cette hausse touche à la fois les versions numériques (+ 24 %) et les productions papier (+ 10 %). Si la production éditoriale pour le compte des administrations est stable (+ 2 %), l'édition en compte propre a fortement progressé (+ 82 %) pour dépasser le niveau de 2018 (91 titres en 2021 contre 83 titres en 2018).

L'imprimerie poursuit son évolution en s'adaptant aux besoins des clients avec un développement des commandes numériques de petits tirages. Après une année 2020 fortement perturbée par la crise sanitaire, en particulier lors du premier confinement puisque le site de production a été fermé, l'activité a augmenté : 707 commandes (+ 11,5 %) et 199 millions de pages tirées (+ 16 %). Si le taux de gâche papier reste élevé sur la rotative (14,5 %), la gâche sur les machines feuilles (3,3 %) a été réduite malgré une production en hausse.

S'agissant des autres services, une refonte des sites économiques et financiers – et particulièrement les sites [BODACC.fr](http://BODACC.fr) et [BOAMP.fr](http://BOAMP.fr) – dans l'objectif d'améliorer la qualité du service a été lancée en vue d'une mise en production en 2022.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1 : Optimiser la production et la diffusion des données

INDICATEUR 1.1 : Contribution au développement de l'accès à la commande publique

INDICATEUR 1.2 : Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO)

INDICATEUR 1.3 : Développer l'édition numérique

## Objectifs et indicateurs de performance

### OBJECTIF

#### 1 – Optimiser la production et la diffusion des données

### INDICATEUR

#### 1.1 – Contribution au développement de l'accès à la commande publique

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre total de visites sur le site « BOAMP.fr »	visites	3 180 777	3 345 193	3 000 000	2 000 000	1 712 518	3 200 000
Comptes ouverts sur le site BOAMP	Nb	202 514	218 298	235 000	235 000	233 399	250 000
Abonnements aux alertes des marchés publics	Nb	122 544	133 498	130 000		143 283	138 000

#### Commentaires techniques

**Source des données** : la mesure des trois sous-indicateurs est effectuée automatiquement par l'application de gestion du site.

**Mode de calcul** : Il s'agit de données brutes.

**Commentaires** : cet indicateur répond à la recommandation de développer et de faciliter l'accès des entreprises à la commande publique. La DILA y contribue sur son site BOAMP, l'un des principaux sites publics d'annonces légales, en offrant progressivement de nouvelles fonctionnalités aux entreprises candidates. La DILA s'emploie à donner plus de visibilité aux appels d'offres publics.

Cet indicateur composite permet d'avoir une meilleure mesure du trafic sur le site et de ses services.

### INDICATEUR

#### 1.2 – Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO)

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre de rectificatifs publiés au JO imputables à la DILA	Nb	9	9	10	12	15	10

#### Commentaires techniques

**Source des données** : le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA est recensé en interne par l'équipe de la rédaction du JO.

**Mode de calcul** : le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA fait l'objet d'un décompte manuel journalier au sein de la DILA.

**Commentaires** : les rectificatifs imputables à la DILA sont à mettre en relation avec le nombre total de textes publiés et au regard de l'urgence avec laquelle il faut les publier (du jour au lendemain, ce qui correspond au délai de rigueur). À noter qu'un rectificatif peut être « mixte », c'est-à-dire correspondre à plusieurs erreurs imputables à la DILA et aux ministères ; dans ce cas, ces erreurs sont également prises en compte. STILA est la plateforme de production du système de l'information légale et administrative. Cet outil vise à améliorer l'accès au droit, notamment par la production sécurisée et la diffusion du JO Lois et décrets sur le site *legifrance.gouv.fr* dans les délais impartis.

## INDICATEUR

### 1.3 – Développer l'édition numérique

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre de visites sur le site « vie-publique.fr »	Nb	13 640 368	19 507 028	18 000 000	22 000 000	25 022 811	24 000 000

#### Commentaires techniques

Source des données : le nombre de visites est mesuré mensuellement avec l'application de marquage "At internet".

Mode de calcul : il s'agit du total annuel.

Commentaires : Le résultat 2019 intègre le nombre de visites des anciens sites "vie-publique.fr" et « ladocumentationfrancaise.fr » ainsi que les visites du site rénové à partir d'octobre 2019 du fait que le site rénové « vie-publique.fr » est issu de la fusion de ces deux anciens sites. Depuis 2020, les visites du site rénové « vie-publique.fr » sont sur une année pleine.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### 1.1 Contribution au développement de l'accès à la commande publique

Le nombre de visites comptabilisées en 2021 sur le site BOAMP.fr est de 1,7 millions contre 3,3 millions en 2020. Ces résultats ne sont pas comparables d'une année sur l'autre. En effet, tout comme le site Légifrance, la comptabilisation des visites du site BOAMP.fr a été impactée par l'obligation imposée par la CNIL de laisser à chaque utilisateur la possibilité de refuser ou d'accepter les cookies depuis le mois d'avril 2021. Seuls les visiteurs ayant validé les cookies ont été recensés par l'outil de suivi des statistiques. Cependant, après une extrapolation, le nombre de visites est estimé aux environs de 3,6 millions pour l'année 2021, supérieur aux visites de l'année 2020 et à la prévision du PAP 2021. Cette analyse est cohérente avec la hausse observée sur l'utilisation des services du site. La nouvelle version du site qui sera déployée en 2022 permettra de résoudre l'incident pour prendre en compte l'intégralité des visites.

A noter, le nombre d'annonces publiées sur le site en 2021 est de 145 159 contre 134 153 en 2020, soit une progression de 8,2 %. La hausse observée est principalement liée à la mise en œuvre des mesures du plan France relance et des aides de l'État qui se traduit par une augmentation des volumes des achats publics des collectivités territoriales. En 2020, la crise sanitaire et la fin des mandats locaux (cycle électoral) avaient freiné le déroulement d'un certain nombre de marchés mais en 2021, le volume est comparable aux années avant crise sanitaire.

L'année 2021 a été l'occasion pour la DILA de lancer la refonte de ses sites économiques et financiers, dont le site BOAMP.fr. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- changement d'hébergeur et bascule en mode SAAS pour la consultation des avis et sur le SecNumCloud secteur public pour le service d'alertes ;
- API des annonces de marchés publics automatiquement disponibles ;
- harmonisation de l'ergonomie des sites économiques proposés par la DILA ;
- prise en compte du design system[i] de l'État et de la charte de l'État ;
- prise en compte des obligations d'accessibilités issues du RGAA 4 et de protection des données personnelles.

L'ouverture du nouveau site BOAMP.fr initialement prévue avant fin 2021 a été reportée à la fin du premier semestre 2022 compte tenu des travaux complémentaires liés à l'homologation du site.

Les services proposés par le site continuent d'attirer un public grandissant et cela sans action de promotion particulière. En effet, le nombre cumulé de comptes ouverts sur le site BOAMP à fin 2021 est de 233 399, soit une progression de 6,9 % par rapport à 2020 (218 298). La prévision 2021 fixée à 235 000 comptes est presque atteinte. 15 101 nouveaux comptes ont été créés au cours de l'année 2021 contre 15 784 en 2020.

Par ailleurs, le nombre d'alertes de marchés publics par push est de 143 283, en augmentation de 7,3 % par rapport à 2020 (133 498). La prévision 2021 fixée à 115 000 abonnements aux alertes des marchés publics est dépassée. Cette

donnée correspond au nombre d'alertes paramétrées et susceptibles de générer l'envoi d'une alerte si un avis publié au BOAMP correspond aux critères sélectionnés par l'utilisateur dans son compte. Ce service continue de voir son utilisation progresser chaque année. Cette hausse est en lien avec l'augmentation du nombre de comptes ouverts sur le site.

[i] Le système de design de l'État regroupe un ensemble de composants réutilisables, répondant à des standards et à une gouvernance, pouvant être assemblés pour créer des sites Internet accessibles et ergonomiques.

Ce projet est le volet numérique de la marque de l'État, qui permet aux usagers d'avoir une cohérence graphique et une meilleure expérience à travers l'ensemble des sites de l'État (20 000 environ). Le système de design vise à améliorer la relation numérique État/usager en devenant une référence de qualité et de confiance.

## 1.2 Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel

Le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA en 2021 est de 15 en regard des 39 668 textes publiés au JORF (35 916 en 2020), résultat supérieur à celui de 2020 (9 rectificatifs). La prévision actualisée 2021 valorisée à 12 rectificatifs n'est pas atteinte du fait d'une augmentation du nombre d'erreurs en raison des conditions de travail des agents pendant la période de la crise sanitaire avec la nécessité du maintien du travail à distance, limitant ainsi les interactions entre les équipes et rendant certains contrôles moins aisés.

Cependant, le résultat 2021 est à pondérer avec la forte hausse de production sur l'année écoulée, soit +10,45 % de textes publiés et +22,9 % de pages diffusées (93 889 pages en 2021, un record historique) par rapport à 2020.

Par ailleurs, l'analyse des rectificatifs montre que seuls 7 rectificatifs sur les 15 enregistrés comme imputables à la DILA correspondent à des conséquences de « véritables » erreurs de la part de l'équipe de rédaction du JO et auraient donc pu être évités. Les autres rectificatifs résultent de dysfonctionnements de l'outil STILA ou de mauvaises copies sources à retravailler.

Toutefois, l'objectif d'améliorer l'efficacité des contrôles et de réduire les interventions manuelles pour mieux maîtriser le nombre de rectificatifs imputables à la DILA afin de tendre vers le « zéro défaut » tout en garantissant les délais de publication, reste d'actualité.

Des travaux majeurs ont été entrepris sur l'amélioration technique et la sécurisation des outils de production « SOLON (*Système d'organisation en ligne des opérations normatives*) et STILA (*Solution de traitement de l'information légale et administrative*), outil interne de publication de la DILA ». Des montées de version des briques techniques et la mise en compatibilité avec les évolutions des suites bureautiques (Windows 10) ont été réalisées. La politique de maîtrise des risques incluant des formations pour les agents ainsi que les indicateurs de suivi de traitement contribuent également à réduire les erreurs.

Par ailleurs, la transformation numérique de la chaîne régaliennne s'est poursuivie en 2021 avec le lancement d'un nouveau programme relatif aux nouveaux outils de production normative (NOPN), visant à construire un processus totalement dématérialisé et à fluidifier la production des textes normatifs depuis leur rédaction dans les ministères jusqu'à leur publication au *Journal officiel*. Ce processus améliorera fortement les conditions de production du *Journal officiel*.

## 1.3 Développer l'édition numérique

Le nombre de visites sur le site vie-publique.fr en 2021 est de 25 millions contre 19,5 millions en 2020, soit +28,3 %.

Le site rénové vie-publique.fr en ligne depuis octobre 2019 a pour objectif d'offrir au citoyen les clés pour comprendre les grands débats qui animent la société, les politiques publiques et le fonctionnement de nos institutions. Son ambition est de toucher un public plus diversifié allant du lycéen à l'expert. Pour cela, le site met à disposition gratuitement des contenus numériques multiformats avec différents niveaux d'expertise. Le résultat de l'audience de cette année montre que le site a rempli ses objectifs et a trouvé son public.

La prévision actualisée fixée à 22 millions de visites a pu être largement dépassée, en valorisant une actualité sur les politiques publiques très riche notamment au sujet de la crise sanitaire (l'article sur la loi de la mise en place du passe sanitaire a généré + de 500 000 visites et la fiche du site sur l'état d'urgence sanitaire près de 200 000 visites) et des élections départementales et régionales avec des pics de consultation pour les journées du 20 et 27 juin (respectivement +192 000 et +162 000 visites) qui ont porté le site. Par ailleurs, les actualités en lien avec l'élection



présidentielle ont commencé à figurer sur le site dès septembre 2021 et ont également engendré de nombreuses visites (près de 200 000 visites pour l'article sur les règles des 500 signatures).

Le nombre de visites de la rubrique « Actualités » a progressé de 30 %, les fiches thématiques de 16 %, les publications de 11 % et les ressources (rapports et discours publics ; consultations) de 60 % ; le nombre de visites sur la page d'accueil augmente de 40 % par rapport à 2020.

Courant 2021, dans le cadre de l'amélioration continue du site, une montée de version a été réalisée apportant plusieurs améliorations notamment au niveau de la rubrique « discours », des statistiques d'audience et du référencement. Des modifications sur le site ont été également apportées à la suite des recommandations issues de l'enquête qualitative réalisée en 2020 auprès des usagers.

Par ailleurs, de nouvelles séries de contenu numérique de type podcast nommé « l'actualité de la vie publique » ont été créées en 2021 notamment sur les élections régionales, départementales et territoriales. Ce format permet une approche « magazine » de l'information en la mettant en « récit » (*storytelling*) et décrypte un événement ou un fait au cœur du débat public français, européen ou international. Ce type de contenus a également contribué à élargir l'audience en touchant un public plus jeune. Ces podcasts sont en effet diffusés sur certaines plateformes de streaming comme Spotify, ou encore sur les réseaux sociaux en complément du site vie-publique lui-même.

## Présentation des crédits

### PRÉSENTATION DES CRÉDITS SELON L'ARTICLE 18-II DE LA LOLF

Section / Nature de dépense	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
Section des opérations courantes	34 173 000	24 824 743		29 530 000	26 258 729	
Achats et services extérieurs	34 123 000	24 809 243		29 480 000	26 243 229	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions	50 000	15 500		50 000	15 500	
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Section des opérations en capital	15 267 000	12 175 606		15 417 000	13 103 718	
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations	15 267 000	12 175 606		15 417 000	13 103 718	
<b>Total</b>	<b>49 440 000</b>	<b>37 000 349</b>		<b>44 947 000</b>	<b>39 362 447</b>	

### PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET SECTION

Action / Section	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>01 – Diffusion légale</b>	<b>5 050 000</b>	<b>2 265 578</b>		<b>5 050 000</b>	<b>4 082 037</b>	
Section des opérations courantes	5 050 000	2 265 578		5 050 000	4 082 037	
Section des opérations en capital						
<b>02 – Information administrative, édition publique et promotion</b>	<b>44 390 000</b>	<b>34 734 771</b>		<b>39 897 000</b>	<b>35 280 410</b>	
Section des opérations courantes	29 123 000	22 559 165		24 480 000	22 176 692	
Section des opérations en capital	15 267 000	12 175 606		15 417 000	13 103 718	
<b>Total</b>	<b>49 440 000</b>	<b>37 000 349</b>		<b>44 947 000</b>	<b>39 362 447</b>	

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

### ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
12/02/2021				1 402 050				
<b>Total</b>				<b>1 402 050</b>				

### TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>				<b>1 402 050</b>				

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) <b>49 440 000</b>	CP ouverts en 2021 * (P1) <b>46 349 050</b>
AE engagées en 2021 (E2) <b>37 000 349</b>	CP consommés en 2021 (P2) <b>39 362 447</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) <b>4 256 950</b>	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) <b>10 752 788</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>8 182 701</b>	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) <b>28 609 659</b>

### RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) <b>22 527 552</b>					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) <b>-2 232 959</b>					
	<b>Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net (R3 = R1 + R2) 20 294 593</b>	-	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) <b>10 752 788</b>	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) <b>9 541 805</b>
	AE engagées en 2021 (E2) <b>37 000 349</b>	-	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) <b>28 609 659</b>	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) <b>8 390 690</b>
					<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R6 = R4 + R5) 17 932 495</b>
					Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) <b>14 850 790</b>
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) <b>3 081 705</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

## Justification au premier euro

### Justification par action

#### ACTION

##### 01 – Diffusion légale

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>	<b>5 050 000</b>	<b>2 265 578</b>		<b>5 050 000</b>	<b>4 082 037</b>	
Achats et services extérieurs	5 000 000	2 250 078		5 000 000	4 066 537	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions	50 000	15 500		50 000	15 500	
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
<b>Section des opérations en capital</b>						
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations						
<b>Total</b>	<b>5 050 000</b>	<b>2 265 578</b>		<b>5 050 000</b>	<b>4 082 037</b>	

L'action 1 « Diffusion légale » du programme 623 recouvre les crédits de fonctionnement nécessaires au paiement de la gestion des annonces légales des sites du Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP) et du Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC). Elle inclut également la participation de la DILA au groupement d'intérêt public « portail de publicité légale des entreprises » (GIP PPLE).

En 2021, le montant des crédits consommés au titre de l'action 1 s'élève à 2 265 578€ en AE et à 4 082 037€ en CP pour une prévision inscrite au projet annuel de performance (PAP) 2021 de 5 050 000 € en AE et en CP.

#### 1) Traitement des annonces légales

Cette activité budgétaire concerne l'ensemble des dépenses de collecte, de recouvrement et de facturation des annonces légales.

Liés à la DILA par une convention d'utilisation du format d'échange au standard XML pour l'envoi des annonces de marchés publics, les concentrateurs d'annonces légales sont rétribués proportionnellement au chiffre d'affaires créé par ces annonces. Programmée au PAP 2021 à hauteur de 2 400 000 € en AE et CP, le montant des crédits consommés au titre de cette rétribution s'élève à 22 296 € en AE et 1 362 903 € en CP. L'écart entre les AE et les CP s'explique par l'engagement pluriannuel des EJ rattachés à la convention. La consommation d'AE constatée en 2021 concerne les compléments de crédits nécessaires sur certains engagements juridiques (EJ) pour assurer le paiement des factures.

Par ailleurs, l'écart entre la prévision initiale indiquée en PAP pour 2021 et l'exécution 2021 s'explique par l'impact du reversement du quatrième trimestre 2020 – réalisé en 2021 - dont le chiffre d'affaires, fortement réduit du fait des effets de la crise sanitaire, a engendré une moindre rétribution.

Par ailleurs, dans le cadre de sa mission de garantie de la transparence de la vie économique et financière, la DILA assure *via* le site [bodacc.fr](http://bodacc.fr) la publicité des actes enregistrés au registre du commerce et des sociétés (RCS), de la création à la radiation de l'entreprise (ventes et cessions, procédures collectives, dépôt des comptes...) ainsi que les annonces civiles de rétablissement personnel. Une convention signée avec les greffes des tribunaux de commerce pour la collecte, la facturation et le recouvrement des annonces publiées au BODACC fixe les modalités de leur rémunération. Elle a donné lieu à un engagement inférieur à la dotation initiale. Estimée au PAP 2021 à hauteur de 2 600 000 € en AE et en CP, la consommation des crédits 2021 se chiffre hors REJB à 1 946 079 € en AE et 2 409 939 € en CP, en raison d'une évolution des modalités de rémunération.

Une consommation de CP relative à une étude dédiée à la stratégie éditoriale a été constatée par erreur sur cette activité budgétaire pour un montant de 18 000 €.

## 2) Participation de l'État représenté par la DILA au Groupement d'Intérêt Public PPLE

Depuis l'entrée en vigueur de l'arrêté du 3 février 2014, la DILA finance en collaboration avec le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce (CNGTC) et l'Association pour la transparence économique (APTE), le GIP PPLE qui a pour mission de proposer et de gérer un portail public ([www.pple.fr](http://www.pple.fr)) offrant un point d'accès à l'ensemble des informations légales sur les sociétés, les entreprises commerciales et les fonds de commerce des sites [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr), [www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr), [www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr).

Initialement prévue en PAP pour 2021 à hauteur de 50 000 € en AE et en CP, cette dépense s'élève à 15 500 € en AE et CP.

## 3) Applications métiers

La consommation 2021 des crédits rattachés à l'activité « applications métiers » s'élève en 281 703 € en AE et 275 694 € en CP.

Cette activité, dont le montant est programmé en PAP pour 2021 sur l'action 2 avec l'ensemble des dépenses informatiques supportées par les départements de la sous-direction des systèmes d'information (SDSI), a été exécutée en partie sur l'action 01. Les dépenses concernent les prestations de tierce maintenance applicative (TMA) et le maintien en condition opérationnelle (MCO) de l'application informatiques BOAMPWEB.

**ACTION****02 – Information administrative, édition publique et promotion**

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>	<b>29 123 000</b>	<b>22 559 165</b>		<b>24 480 000</b>	<b>22 176 692</b>	
Achats et services extérieurs	29 123 000	22 559 165		24 480 000	22 176 692	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions						
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
<b>Section des opérations en capital</b>	<b>15 267 000</b>	<b>12 175 606</b>		<b>15 417 000</b>	<b>13 103 718</b>	
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations	15 267 000	12 175 606		15 417 000	13 103 718	
<b>Total</b>	<b>44 390 000</b>	<b>34 734 771</b>		<b>39 897 000</b>	<b>35 280 410</b>	

Les crédits alloués à l'action 2 « Information administrative, édition publique et promotion » du programme 623 permettent de financer les dépenses liées aux activités informatiques de la DILA, de renseignement administratif multicanal, de productions éditoriales, à la gestion des ventes et aux travaux d'impression.

**OPÉRATIONS COURANTES**

Initialement programmée au Projet annuel de performance (PAP) 2021 pour un montant de 29 123 000 € en AE et 24 480 000 € en CP, la consommation totale des dépenses de fonctionnement courant des crédits de l'action 2 du programme 623 s'élève en 2021 à 22 559 165 € en AE et 22 176 692 € en CP. Compte tenu de l'effet des retraits d'engagements juridiques basculés qui se chiffrent à 2 161 902 €, la consommation d'AE de l'année est de 24 721 066 €.

Ces dépenses se répartissent en deux briques budgétaires :

- **les coûts de production**, dont l'exécution des crédits concourent directement aux activités dites de « production » assurées par la DILA, se chiffrent à 8 613 611 € en AE et 9 704 558 € en CP pour une prévision inscrite dans le PAP pour 2021 de 14 073 000 € en AE et 12 260 000 € en CP ;
- **les coûts hors production**, dont les dépenses regroupent les paiements liés aux activités de support de production de la DILA, ont été exécutés en 2021 à hauteur de 13 945 462 € en AE et 12 472 042 € en CP pour une estimation initiale figurant dans le PAP pour 2021 de 15 050 000 € en AE et 12 220 000 € en CP.

## 1) Les coûts de production

Les **dépenses de production** regroupent l'ensemble des dépenses imputées sur les activités budgétaires suivantes :

### 1.1) Applications métiers

Cette activité budgétaire porte sur les dépenses de gestion (notamment de maintenance) des applications informatiques de la DILA. La consommation de crédits au titre de cette activité se chiffre à 3 379 213 € en AE et 4 138 777€ en CP pour une programmation initiale de 7 813 000 € en AE et 6 200 000 € en CP.

La consommation de ces crédits concerne principalement les dépenses suivantes :

- la maintenance et les évolutions du site internet Légifrance et des bases de données juridiques pour 741 031 € en AE et 809 508 € en CP ;
- la tierce maintenance applicative (TMA) du Système d'Information de l'Administration Numérique (SIAN) pour 509 725 € en AE (hors REJB) et 515 961 € en CP ;
- l'étude de cadrage relative au projet de refonte « Nouveaux Outils de Production Normative » (NOPN) initialement prévue en dépenses d'investissement, pour 379 440 € en AE=CP ;
- le proof of concept des bases de données juridiques (POC BDJ) initialement prévu à hauteur de 0,3 M€ en AE et CP sur le titre 5 et qui a finalement été exécuté en fonctionnement 3 en raison du caractère expérimental du projet pour un montant de 344 751 € en AE et CP ;
- le renouvellement des licences pour les sites économiques pour un montant de 334 382 € en AE et 354 051 € en CP.

### 1.2) Impressions

Initialement inscrite au PAP pour 2021 à hauteur de 3 000 000 € en AE et 2 800 000 € en CP, la consommation des crédits consacrés au bon fonctionnement des activités de l'imprimerie s'établit, hors REJB, à 2 631 379 € en AE et 2 446 993 € en CP. Elle porte sur les trois activités budgétaires suivantes :

- achats de matières premières et fournitures, budgétés au PAP pour 2021 à hauteur de 2 100 000 € en AE et en CP, pour une consommation de 1 561 495 € en AE et de 1 440 164 € en CP pour le fonctionnement de l'atelier d'impression, à savoir l'achat de papier, de plaques d'impression « offset », de produits associés (encres, vernis, solvants, blanchets...) et de pièces détachées (etc.) ;
- maintenance du matériel technique, de production et location, dont le montant prévu au PAP s'élevait à 700 000 € en AE et 500 000 € en CP, pour une consommation de crédits de 992 234 € en AE et 938 261 € en CP ;

L'écart entre la prévision inscrite au PAP et les crédits consommés s'explique par le déploiement d'une campagne de remise à niveau des matériels menée sur l'encarteuse-piqueuse ainsi que sur l'assembleuse. Les CTP (Computer to plate), la presse rotative et les machines feuilles ont nécessité des renouvellements de pièces détachées plus importants qu'initialement prévus. Le matériel vieillissant nécessite, suivant les années, des interventions et changements de pièces. Une maintenance préventive d'ampleur (réalisée par les conducteurs) a été engagée en 2021 sur le matériel de l'atelier routage-brochage et se poursuivra en 2022 sur les matériels d'impression. L'objectif est de fiabiliser les matériels de production et d'améliorer leurs taux de disponibilité.

- la sous-traitance d'impression-finition a, quant à elle, consommé 77 651 € en AE et de 68 568 € en CP pour une prévision initiale dans le PAP pour 2021 de 200 000 € en AE et CP. Même si l'activité du département de l'imprimerie a connu un rebond en 2021, après les interruptions dues à la crise sanitaire de la Covid-19 en 2020, les coûts liés à la sous-traitance d'impression sont en baisse de 4 % par rapport à 2020 et de 49 % par rapport à 2019 grâce à des efforts pour limiter au maximum la sous-traitance.



### 1.3) Renseignement administratif et multi-canal

Les dépenses relatives à l'accès aux informations administratives multicanales visent à fédérer les différentes ressources publiques disponibles sur les sites Internet et à les organiser en fonction des besoins des usagers (particuliers, professionnels et associations). L'exécution 2021 de ces crédits s'élève à 543 857 € en AE (hors REJB) et à 749 864 € en CP pour une programmation 2021 en AE et CP inscrite au PAP de 850 000 €. Elle est portée par les deux activités budgétaires suivantes :

- le service de renseignement téléphonique a engendré une consommation s'élevant à 214 375 € en AE et 409 765 € en CP. Les dépenses au titre de cette activité, prévues dans le PAP pour 2021 pour un montant de 400 000 € en AE et CP, couvrent le fonctionnement du service de renseignement administratif par téléphone assuré par le centre d'appel interministériel de Metz (CAIM) via le numéro téléphonique 39 39 « Allô Service public » et par rappel depuis le site *service-public.fr* ;
- la gestion des courriels, dont la prévision d'exécution annuelle est évaluée à 450 000 € en AE et en CP, assure le financement du service de renseignement des usagers du service public par messagerie sur le site internet *service-public.fr* et le traitement des courriels y afférents. La consommation 2021 s'élève à 329 482 € en AE et 340 099 € en CP.

### 1.4) Traitement de l'information administrative

Les crédits en AE et CP alloués à cette activité budgétaire financent l'ensemble des dépenses relatives aux publications éditées sous la marque *La Documentation française* et les contenus numériques diffusés sur le site internet rénové *vie-publique.fr* (notamment les droits d'auteur et de reproduction, la redevance annuelle versée, dans le cadre de la délégation de service public, au Centre intercommunal de gestion de la petite couronne).

En 2021, la consommation totale des crédits s'élève à 634 231 € en AE et 662 103 € en CP pour une prévision en PAP pour 2021 de 800 000 € en AE et CP. Elle intègre le montant de la redevance 2021 versée au Centre intercommunal de gestion de la petite couronne (CIGPC) qui s'établit à 229 625 € en AE et en CP.

### 1.5) Promotion et activités commerciales

L'activité de « promotion et activités commerciales » recouvre l'ensemble des actions promotionnelles ainsi que les activités commerciales (routage de courriels, création de bannières internet, courriels HTML, etc.) pour les produits papier et numériques commercialisés par la DILA. Elle intègre également la gestion externalisée des abonnements et, depuis 2020, l'ensemble des prestations externalisées relative à la diffusion et la distribution des ouvrages dans le réseau des libraires.

Le montant des engagements et des paiements sur cette activité s'élève à 598 022 € en AE et 742 129 € en CP pour une prévision initiale de 600 000 € en AE et en CP

### 1.6) Distribution et transports sur ventes

En 2021, les dépenses rattachées à la gestion des stocks, transport et gestion des ventes ainsi que les frais postaux sur vente représentent 91 301 € en AE et 209 989 € en CP. Il s'agit des dépenses externalisées de stockage et de distribution d'ouvrages réalisées par le département de l'imprimerie estimées à hauteur de 490 000 € en AE et CP dans le PLF pour 2021.

### 1.7) Études générales et audits et autres activités transverses

L'enveloppe budgétaire dédiée au financement des études générales et audits, porte sur la réalisation des études, audits conseils, et expertises liées aux activités métiers de la DILA, principalement, les études informatiques (audit SI, AMO, etc.). La consommation 2021 s'élève à 741 743 € en AE et 730 259 € en CP pour une dotation de 500 000 € en AE et en CP au PAP pour 2021. Les dépenses, en AE et CP, se sont avérées supérieures à la prévision en raison notamment du recours à des prestations d'accompagnement pour la transformation des métiers des agents du pôle

intégration du département de l'infrastructure et des services pour 405 477 € en AE et 313 024 € en CP (approche DEVOPS) en lien avec l'évolution vers l'hébergement cloud.

En outre, 24 445 € ont été payés en 2021 au titre des activités transverses diverses pour une prévision initiale de 20 000 € en AE et CP.

## 2) Les coûts hors production

Les **dépenses hors production** portent sur les activités budgétaires ou le regroupement d'activités budgétaires suivantes :

### 2.1) Les dépenses liées aux services bureautiques

Estimés au PLF pour 2021 à 1 850 000 € en AE et 1 750 000 € en CP, les dépenses relatives aux services bureautiques ont été exécutées pour 825 465 € (hors REJB d'un montant de 669 218 €) et 2 110 879 € en CP.

Elles sont constituées des activités budgétaires décrites ci-dessous :

- Les dépenses afférentes aux postes de travail, estimées au PAP pour 2021 à hauteur de 1 600 000 € en AE et 1 500 000 € en CP, portent sur les services bureautiques mis à disposition des personnels de la DILA (ordinateur fixe, ordinateur portable, petit équipement de type souris, etc.), logiciels (suite bureautique Microsoft Office, messagerie Outlook, etc.), les solutions de stockage et de sauvegarde associée. Les dépenses réalisées en 2021 s'élèvent sur cette activité budgétaire à 564 504 € en AE (hors retraitement des REJB) et 1 878 340 € en CP. Les engagements ont été revus à la baisse en raison des importants efforts réalisés en 2020 pour équiper les agents en télétravail pendant le premier confinement ;
- les dépenses relatives aux solutions d'impression, services d'impression individuels ou partagés mis à disposition des utilisateurs, exécutées à hauteur de 113 751 € en AE et 117 681 € en CP pour une prévision initiale en AE et CP présentée dans le PAP pour 2021 de 150 000 € ;
- les crédits destinés aux activités de télécommunications individuelles, ont été consommés à hauteur de 147 211 € en AE et 114 858 € en CP pour 100 000 € en AE et CP prévus au PAP pour 2021. Ils portent principalement sur les dépenses de téléphonie fixe et mobile.

### 2.2) Les dépenses d'infrastructure

Programmées au PAP pour 2021 à hauteur de 10 150 000 € en AE et 7 890 000 € en CP, les dépenses d'infrastructures ont été exécutées pour 10 233 329 € en AE et 7 617 840 € en CP. Elles comprennent notamment :

- les crédits dédiés à l'hébergement applicatif, prévus à hauteur de 7 800 000 € en AE et 6 400 000 € en CP au PAP pour 2021 et exécutés pour un montant de 7 120 245 € en AE et 6 368 548 € en CP, recouvrent notamment les dépenses suivantes :
  - l'hébergement et l'exploitation externalisés des sites de diffusion et d'information administrative de la DILA ainsi que du socle technique pour 3 277 383 € en AE et 2 984 129 € en CP ;
  - le maintien en condition opérationnelle des infrastructures et service et supervision et exploitation applicative pour 1 165 929 € en AE et 910 785 € en CP ;
  - la supervision et le support Oracle pour 783 419 € en AE et 810 884 € en CP dont les montants correspondent à la poursuite de la politique d'externalisation ;
  - la maintenance et la montée de version de logiciels open source RedHat pour 675 510 € en AE et 452 141 € en CP ;
  - la maintenance du matériel et le support des Datacenters de la DILA pour 675 122 € en AE (hors REJB) et 445 150 € en CP ;
  - les crédits relatifs à l'hébergement nu programmés au PAP pour 2021 à hauteur de 1 000 000 € en AE et 340 000 € en CP et exécutés pour 945 526 € en AE et 369 937 € en CP. Cette activité concerne l'hébergement des *datacenters* de la DILA, par la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN) sur les sites de Nogent-Sur-Marne (site de production) et de Rosny-Sous-Bois (site de

secours). Le montant engagé s'explique par le renouvellement du marché qui se poursuivra en 2022 et la reconduction tacite, pour une durée de 2 ans de la convention signée avec la DGGN ;

- les crédits concernant le transport de données estimés au PAP pour 2021 à hauteur de 850 000 € en AE et 650 000 € en CP et consommés pour 1 193 033 € en AE et 309 802 € en CP ;
- les crédits consacrés aux services de sécurité (cartes des agents, certificats des serveurs, sécurisation et filtrage des flux, etc.) exécutés pour 974 525 € en AE et 569 553 € en CP pour une programmation initiale en AE et CP au PAP pour 2021 de 500 000 €. Ils comprennent en particulier :
  - les dépenses liées à l'évolution de la politique de renouvellement des certificats sécurité et à l'augmentation des exigences afférentes pour un montant de 340 810 € en AE et 268 331 € en CP ;
  - les dépenses de sécurité des systèmes d'information, en lien notamment avec la mise en œuvre du projet DILE, pour 461 156 € en AE et 283 009 € en CP ;
  - la mise en place d'un système de supervision des alertes de sécurité dans un contexte de recrudescence des attaques avec 176 414 € en AE.

### 2.3) Services applicatifs

Les services applicatifs se déclinent par domaine : pilotage, ressources humaines (RH), finances, juridique, etc. L'enveloppe destinée au financement des services applicatifs a été consommée en 2021 pour 2 232 875 € en AE et 2 382 640 € en CP pour une programmation initiale inscrite dans le PAP pour 2021 de 2 700 000 € en AE et 2 280 000 € en CP.

Les principales dépenses portent sur les coûts de maintenance et de support par grands domaines :

- le domaine échange dont les crédits prévus à 1 900 000 € en AE et 1 700 000 € en CP ont été exécutés pour 1 838 239 € en AE et 1 715 383 € en CP. Ce domaine comprend notamment la gestion applicative du système d'information de l'administration numérique (SIAN) pour un montant de 1 497 865 € en AE et 1 325 391 € en CP.
- les applications de soutien dont les dépenses programmées au PAP pour 2021 à hauteur de 800 000 € en AE et 580 000 € en CP ont été exécutées à hauteur de 394 636 € en AE (hors REJB) et 667 256 € en CP. Elles concernent les domaines suivants :
  - le domaine des référentiels transverses pour 209 209 € en AE et 160 150 € en CP dont 116 640 € en AE et CP pour la mise en place du parapheur électronique (projet qui n'avait pas été inscrit au PAP pour 2021 mais que la crise sanitaire et le développement du télétravail ont rendu plus urgents) ;
  - le domaine RH pour 145 773 € en AE et 340 885 € en CP, dont 91 968 € en AE et 72 924 € en CP pour le financement du système d'information des ressources humaines (SIRH).

### 2.4) Services mutualisés

Les dépenses relatives aux services mutualisés correspondent au paiement des activités transverses non dédiées (urbanisation, architecture, méthode et qualité, maintenance mutualisée, etc.). Prévues au PAP pour 2021 pour un montant de 350 000 € en AE et 300 000 € en CP, elles ont été exécutées en 2021 respectivement pour 653 793 € et 360 683 €.

Elles portent sur :

- l'assistance à l'intégration pour 384 512 € en AE et 120 055 € en CP ;
- la mise en place de tests A/B (AB testing) pour 169 371 € en AE et 149 445 € en CP ;
- l'assistance à la mise en œuvre du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) pour 74 886 € en AE et 56 962 € en CP.

## OPÉRATIONS EN CAPITAL

Les crédits d'investissement affectés à l'action 2 « Information administrative, édition publique et promotion » du programme 623 regroupent les dépenses réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des chantiers prioritaires du plan stratégique de la DILA réactualisé pour la période 2019-2021, en vue de moderniser et de sécuriser ses activités, et notamment :

- sécuriser les processus de production et de diffusion du Journal officiel ;
- améliorer l'efficacité, la qualité et la fiabilité des processus (automatisation) dans un but de réduction des moyens humains ;
- répondre aux exigences réglementaires ;
- développer des projets d'innovation.

En 2021, le montant total des opérations en capital se chiffre à 12 175 606 € en AE et 13 103 718 € en CP pour une ressource programmée initiale inscrite dans le PAP s'élevant à 15 267 000 € en AE et 15 417 000 € en CP. Un report de 1 402 050 € en CP a été obtenu au titre des reports généraux et programmé sur la brique « Investissements » du programme 623 (arrêté en date du 12 février 2021).

### 1) Les dépenses informatiques

Les projets d'informatique métier sont destinés principalement à moderniser les activités de production régaliennne et de renseignement administratif (dont l'achèvement de la rénovation du site Légifrance) ainsi qu'à améliorer les services rendus aux usagers. Leur exécution s'élève à 12 094 545 € en AE et 12 809 336 € en CP au 31 décembre 2021 pour une prévision de 14 477 000 € en AE et 14 627 000 € en CP.

Ces dépenses se répartissent par grands domaines :

#### 1.1) Production régaliennne

La DILA poursuit la rénovation et la modernisation des applications relatives à ses missions d'accès au droit et de diffusion légale *via* le site Légifrance.

L'exécution 2021 dans le domaine de la production régaliennne se chiffre à 3 864 641 € en AE et 3 267 021 € en CP.

Les principaux projets réalisés en 2021 concernent :

- le lancement du projet de refonte appelé « Nouveaux Outils de Production Normative » (NOPN), dont l'objectif est, à l'horizon de 2025, de dématérialiser et fluidifier toute la chaîne régaliennne, de la rédaction à la publication du Journal officiel. Après une étude de cadrage (prévue en T5 au PLF pour 500 000 € mais exécutée en titre 3) qui a permis de définir le périmètre du projet et son coût total (10 M€), une tranche fonctionnelle a été ouverte à hauteur de 5 M€ en 2021, une affectation complémentaire du même montant sera réalisée en 2022. Au 31 décembre 2021, 754 556 € ont été engagés et 64 761 € payés générant un report d'AEANE de 4 245 444€ pour poursuivre le projet. ;
- les évolutions continues du site modernisé « [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr) » pour un montant total de 764 693 € en AE et 688 205 € en CP pour une programmation inscrite au PAP pour 2021 de 1 000 000 € en AE et en CP. La consommation de crédits est inférieure à la prévision initiale en raison d'un décalage de planning sur 2022. Ainsi, des évolutions comme l'introduction vers *service-public.fr* ou le plan de classement de la jurisprudence seront mises en œuvre en 2022 ;
- la poursuite des évolutions réalisées sur l'application STILA (Solution de traitement de l'information légale et administrative), estimée au PAP pour 2021 à 900 000 € en AE et 600 000 € en CP et exécutée pour un montant de 1 140 883 € en AE et 115 343 € en CP, le planning de réalisation s'étant décalé sur 2022 ;
- les évolutions de l'application SOLON (Système d'organisation en ligne des opérations normatives) dans le cadre de la sécurisation de la chaîne de production du Journal officiel pour 161 060 € en AE et 1 149 505 € en CP pour une prévision de crédits inscrite au PAP de 100 000 € en AE et 1 300 000 € en CP qui ont abouti à la mise en production d'un Solon rénové en janvier 2022.
- les travaux d'amélioration des bases de données juridiques (BDJ) ont été poursuivis pour 325 493 € en AE et 277 545 € en CP, pour une prévision initiale de 800 000 € en AE et 950 000 € en CP. L'écart s'explique principalement par le *proof of concept* (POC) BDJ programmé à hauteur de 300 000 € au PLF pour 2021.

- Compte tenu des incertitudes sur les bénéfices attendus du projet (expérimentation fondée sur l'intelligence artificielle), les critères d'immobilisation n'étaient pas respectés et le projet a été imputé en fonctionnement ;
- les évolutions de l'outil SIGNALE (Système Interministériel de Gestion Numérique des Amendements Législatifs) qui permet le suivi des amendements pendant les débats parlementaires pour un montant de 274 052 € en AE et 369 869€ en CP et une estimation au PAP pour 2021 de 400 000 € en AE et 300 000 € en CP ;
  - l'adaptation des formulaires BOAMPweb pour 254 171 € en AE et 122 917 € en CP et une prévision au PAP de 300 000 € en AE et CP ;
  - la montée de version du noyau CMS des sites économiques de la DILA, la création d'un module de saisie en ligne « e-JOAEF », et d'un module de saisie en ligne « e-PCL » prévues au PAP à hauteur de 400 000€ en AE et CP ont été exécutées à hauteur de 189 732 € en AE et 478 877 € en CP.

## 1.2) Administration numérique

Dans le domaine de l'information administrative, la DILA a poursuivi ses investissements afin d'améliorer le service rendu aux usagers et de faciliter leurs relations avec l'administration, notamment les évolutions continues du site *service-public.fr* et l'amélioration ou le développement des démarches en ligne. Prévue au PAP pour 2021 à hauteur de 4 750 000 € en AE et 6 287 000 € en CP, la consommation en AE et CP dans ce domaine s'élève à 5 380 462 € en AE et 6 609 938 € en CP. Les principaux projets financés en 2021 concernent :

- les évolutions continues du site internet *service-public.fr*, estimées au PAP à 1 300 000 € en AE et en CP, et exécutées pour 1 611 828 € en AE et 1 480 104 € en CP. L'enveloppe de 150 000 € en AE prévue au PAP pour la mise en place d'un *Chatbot* (aide en ligne contextuelle) sur certains parcours usagers en partenariat avec la Direction du numérique (DINUM) a été reportée à la demande de celle-ci ;
- le lancement du développement du nouveau site de référence dédié aux professionnels, qui n'était pas initialement programmé au PAP 2021, a été confié à la DILA pour son expérience et son savoir-faire en matière d'expertise technique et de développement de projets en mode agile. Le site *service-public.fr* contient déjà un volet consacré au renseignement des entreprises appelé « SP-pro » qui sera considérablement enrichi. La consommation des crédits s'élève à 415 710 € en AE et 181 638 € en CP ;
- la mise en œuvre de nouvelles démarches en ligne développées sur le site « *service-public.fr* » pour 2 167 701 € en AE et 3 732 034 € en CP. Ces démarches, estimées au PAP pour 2021 à 2 000 000 € en AE et 3 737 000 € en CP, comprennent la mise en production de la nouvelle démarche d'inscription en ligne sur les listes électorales (DILE) en prévision des élections présidentielles de 2022 pour 658 155 € en AE et 2 327 076 € en CP. Les dépenses en AE et CP se sont avérées supérieures à la prévision (+ 658 155 € en AE et 590 076 € en CP par rapport à prévision inscrite dans la LFI) en raison de la prise en compte des règles de sécurité nécessaires pour garantir la fiabilité de cette démarche très sensible. Les dépenses ont également porté sur la nouvelle démarche de demande d'acte d'état civil à l'étranger mise en production en mars 2021, la démarche d'assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme, etc. ;
- les travaux de refonte et d'évolution techniques du socle « système d'information de l'administration numérique » (SIAN) prévus au PAP pour 200 000 € en AE et en CP et exécutés pour 366 992 € en AE et 162 907 € en CP ;
- L'évolution des formulaires de dématérialisation sur *service-public.fr* (outil G6K) a été réalisée pour 363 825 € en AE et 280 833 € en CP ;
- la poursuite de la refonte de l'annuaire institutionnel de *service-public.fr*, prévue au PAP pour 300 000 € en AE et 450 000€ en CP, et réalisée pour 110 837 € en AE et 485 730 € en CP ;
- les évolutions du site rénové *vie-publique.fr* sur un mode itératif à la suite de l'ouverture du site pour 343 570 € en AE et 286 694 € en CP (500 000 € en AE et 300 000 € en CP au PAP pour 2021).

### 1.3) Évolution des outils de gestion

S'agissant des investissements destinés aux évolutions des outils de gestion (facturation, recettes, stocks, etc.) et de reporting de la DILA, le PAP prévoyait une enveloppe de crédits de 437 000 € en AE et 300 000 € en CP. Le montant des dépenses s'établit à 162 895 € en AE et 264 660 € en CP dont notamment 149 749 € en AE et 194 095 € en CP pour la poursuite des évolutions du PGI Oracle, qui gère les recettes du budget annexe.

### 1.4) Infrastructure et sécurité informatique

Ce poste de dépenses retrace en particulier les opérations de modernisation et de maintien en conditions opérationnelles des infrastructures informatiques de la DILA hébergées par la DGGN sur les sites de Rosny-Sous-Bois et Nogent-Sur-Marne. Estimées au PAP pour 2021 à 2 490 000 € en AE et 2 890 000 € en CP, ces opérations ont coûté 2 686 547 € en AE et 2 667 717 € en CP. La programmation inscrite au PLF pour 2021 a été fortement révisée, le périmètre des projets ayant été ajusté pour tenir compte notamment de la gestion de l'obsolescence des matériels. Les coûts d'intégration ont également évolué à la hausse, nécessitant une révision des coûts des projets.

Ces dépenses d'investissements se répartissent notamment comme suit :

- la modernisation des réseaux d'infrastructure technique des sites de Rosny-Sous-Bois et de Nogent-sur-Marne pour 811 054 € en AE et 636 342 € en CP ;
- l'augmentation des capacités de stockage dans le but de sécuriser la continuité de l'activité sur ces applications régaliennes pour 784 751 € en AE et 1 294 481 € en CP ;
- la rénovation du cœur de réseau pour un montant de 487 429 € en AE et 628 088 € en CP ;
- la rénovation de l'infrastructure de messagerie sécurisée (Active Directory), projet initialement programmé en fonctionnement qui a finalement fait l'objet d'un engagement en titre 5 pour un montant de 560 601 €.

## 2) Les investissements de l'imprimerie

Programmées au PAP à hauteur de 790 000 € en AE et en CP, les dépenses d'investissement destinées à moderniser les outils de production de l'imprimerie s'élèvent en 2021 à 81 062 € en AE, sans retraitement des REJB, et 294 382 € en CP. L'exécution des AE et des CP est inférieure à la prévision initiale établie dans le PAP en raison du report du projet d'acquisition de matériel d'imprimerie. L'achat d'une nouvelle encarteuse (programmé à hauteur de 700 000 € en AE et 500 000 € en CP) a été remplacé par la rénovation de l'encarteuse existante, à moindre coût (96 442 € en AE exécutés sur 2021), à la suite de la décision d'arrêt de la rotative prise dans le cadre du plan stratégique 2024.

Les investissements liés à l'amélioration des outils de production concernent notamment, outre la rénovation de l'encarteuse pour 96 442 € en AE et 26 591 € en CP, le renouvellement du dispositif de coupe de la presse numérique de marque CANON qui a engendré une consommation de 220 779 € en CP.

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des projets d'investissement réalisés par la DILA en 2021 sur le programme 623 :

PROJETS INVESTISSEMENTS	AE	CP
Démarches en ligne 2020/DILE	696 155	2 737 323
Démarches en ligne 2021	649 663	587 284
Evolutions démarches existantes	821 883	407 426
SP itérations 2020	48 294	406 382
SP itérations 2021	1 563 534	1 073 722
SP ENTREPRISE	415 710	181 638
Chatbot	0	0
Annuaire	110 837	485 730
Outil G6K	363 825	280 833
Evolutions techniques du socle SIAN	299 579	109 538
Refonte technique du SIAN	67 413	53 369
<b>Administration Numérique</b>	<b>5 036 892</b>	<b>6 323 244</b>
Evolutions legifrance	140 922	169 279
Evolutions legifrance 2021	623 771	518 926
Evolutions appli dépôt des annonces	189 732	478 877
Evolutions SOLON 2020	161 060	1 149 505
Evolution SOLON V3/NOPN	754 556	64 761
Evolutions STILA 2020/2021	1 140 883	115 343
Evolutions BDJ 2020	325 493	277 545
SIGNALE	0	138 776
SIGNALE 2021	274 052	231 092
Boamp Formulaire	254 171	122 917
<b>Production régalienn</b>	<b>3 864 641</b>	<b>3 267 021</b>
Plateforme éditoriale	-155 805	0
Evolutions vie-publique.fr	499 375	286 694
<b>Edition</b>	<b>343 570</b>	<b>286 694</b>
Evolutions outils de gestion 2020	162 895	264 660
<b>Gestion</b>	<b>162 895</b>	<b>264 660</b>
Sécurisation JO	-5 595	75 872
Projet messagerie collaboratif	-3 081	0
Infrastructures refonte SOLON/STILA (stockage)	784 751	1 294 481
Renouvellement des switchs de Desaix	51 388	32 933
Cœur de réseau et pare-feu (data center de Rosny)	487 429	628 088
AD SECURISE	560 601	0
Puissance de calcul Nogent-Rosny	811 054	636 342
<b>Infrastructure - sécurité</b>	<b>2 686 547</b>	<b>2 667 717</b>
Programme acoustique atelier expédition-finition	0	47 012
Remplacement laser max		220 779
Encarteuse	96 442	26 591
REJB projets anciens	-15 380	
<b>Imprimerie</b>	<b>81 062</b>	<b>294 382</b>
<b>Total</b>	<b>12 175 607</b>	<b>13 103 718</b>





PROGRAMME 624  
**Pilotage et ressources humaines**

---

## Bilan stratégique du rapport annuel de performances

### Anne DUCLOS-GRISIER

*Directrice de l'information légale et administrative*

Responsable du programme n° 624 : Pilotage et ressources humaines

Le programme 624 « Pilotage et ressources humaines » intègre la totalité des dépenses de personnel de la DILA ainsi que celles de la Société anonyme de composition et d'impression du Journal officiel (SACIJO). Il comprend en outre le financement des caisses de retraite complémentaire et des plans de départ volontaire des agents de statut privé de la DILA et des personnels de la SACIJO. Ce programme porte enfin sur l'ensemble des dépenses liées au pilotage, à la communication, aux moyens logistiques et humains transverses de la DILA.

Les dépenses du programme se chiffrent en 2021 à 99,2 M€ en CP pour une prévision en LFI de 107,4 M€.

Les dépenses de personnel restent maîtrisées et s'élèvent à 60,8 M€ pour une ressource en LFI de 62,7 M€. Elles diminuent de 0,2 M€ par rapport à 2020. La masse salariale liée aux emplois sous plafond diminue de 0,8 M€ du fait de la réduction des effectifs engagée et d'une politique de recrutement sélective (-11 ETP en 2021 conformément au schéma d'emplois arbitré). Les dépenses hors du périmètre du plafond d'emplois augmentent sous l'effet des allocations versées au titre des plans de départs anticipés et du financement des caisses de pensions des salariés de droit privé.

Les dépenses relatives à la SACIJO s'établissent à 30,6 M€ en 2021 pour une prévision en LFI de 36 M€. Elles sont constituées pour l'essentiel de la rémunération des salariés de la société (moins de 140 salariés permanents) et du financement des caisses de retraite complémentaire. Les dépenses augmentent par rapport à 2020, notamment en raison des indemnités versées dans le cadre du plan 3M, « mutualisation, mutation et modernisation de la SACIJO », qui couvre les années 2016-2020, de la régularisation des dépenses du plan RECAPS et, dans une moindre mesure, du retour à un niveau d'activité normal après la fermeture durant plusieurs semaines de l'imprimerie, en 2020.

La DILA poursuit son action en faveur de l'apprentissage et s'inscrit pleinement dans le cadre des engagements de l'État employeur exemplaire. En 2021, 27 apprentis ont été accueillis dans des métiers diversifiés tels que le numérique, la communication, le management, l'impression et la gestion pour un coût total de près de 0,6 M€ en titre 2 et hors titre 2.

La participation de la DILA aux caisses de retraite complémentaire concerne les agents de droit privé de la DILA et les personnels de la SACIJO. Elle est stable par rapport à 2020 et se chiffre à 22,8 M€ dont 13 M€ en titre 2 pour les personnels DILA et 9,8 M€ en titre 3 pour les personnels SACIJO et la subvention d'équilibre des régimes.

Les dépenses de fonctionnement courant atteignent 6,4 M€ pour une prévision de 7,4 M€. La DILA a maintenu en 2021 ses efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Elle poursuivra ses objectifs de rationalisation des moyens dans le nouveau plan stratégique.

Depuis 2021, le programme 624 intègre des crédits d'investissements (titre 5) dédiés notamment aux travaux structurants du site de Desaix. Estimés à 1,3 M€ en CP en LFI, ils ont été réalisés à hauteur de 1,5 M€. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un schéma directeur immobilier élaboré en 2021 à la suite du plan stratégique et visent à la modernisation du site pour rationaliser l'occupation des espaces, assurer la mise aux normes des bâtiments, augmenter les performances énergétiques et améliorer la qualité de vie au travail des agents.

Au total, le montant des dépenses hors titre 2 et hors SACIJO s'est élevé à 7,8 M€ pour une ressource initiale de 8,7 M€.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

---

### **OBJECTIF 1 : Optimiser les fonctions soutien**

INDICATEUR 1.1 : Ratio d'efficacité bureautique

INDICATEUR 1.2 : Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines

INDICATEUR 1.3 : Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987

### **OBJECTIF 2 : Rationaliser l'occupation du parc immobilier**

INDICATEUR 2.1 : Efficacité de la gestion immobilière

**Pilotage et ressources humaines**

Programme n° 624 | Objectifs et indicateurs de performance

## Objectifs et indicateurs de performance

### OBJECTIF

#### 1 – Optimiser les fonctions soutien

### INDICATEUR

#### 1.1 – Ratio d'efficacité bureautique

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Ratio d'efficacité bureautique	€/poste	1 738	1 974	1 869	1 874	1 968	1 717

#### Commentaires techniques

Source des données : Sous-direction des systèmes d'information.

Mode de calcul : Au numérateur : coût des achats de PC fixes et portables, imprimantes, serveurs et licences bureautiques, maintenance, télécommunications, support de proximité, formations bureautiques (conformément au périmètre de l'indicateur interministériel).

Au dénominateur : nombre total de postes de travail (fixes et portables) gérés pour l'ensemble de la mission par le département des infrastructures et des services.

Commentaires : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'assistance bureautique est sous-traitée auprès d'un prestataire extérieur. La DILA a gardé la charge de l'achat de ses postes informatiques.

### INDICATEUR

#### 1.2 – Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines	%	3,13	3,29	3,4	3,5	3,48	3,2

#### Commentaires techniques

Source des données : département des ressources humaines et données RH issues de l'application de gestion Pléiades.

Mode de calcul : au numérateur, les effectifs gérants et au dénominateur les effectifs gérés.

Commentaires : Le ratio interministériel d'efficacité de la gestion des ressources humaines rapporte les effectifs gérants (en ETPT), consacrant la majeure partie de leur temps à la gestion des RH (pilotage, recrutements, administration, formation, paye, conditions de travail...), aux effectifs gérés, soit la moyenne du nombre de fiches de paie établies, y compris les personnels temporaires.

## INDICATEUR

## 1.3 – Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987	%	4,19	5,23	5	5,5	6,8	5,4

## Commentaires techniques

Source des données : département des ressources humaines.

Mode de calcul : le ratio d'emploi de travailleurs handicapés est calculé en pourcentage des effectifs réels (hors les mises à disposition).

Commentaires : le ratio tient compte des seuls travailleurs handicapés déclarés et d'unités déductibles acquises à la suite des travaux confiés à des établissements d'aide par le travail (ESAT). À titre d'information, la DILA verse une contribution annuelle au fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (FIPHPF).

Le résultat 2021 de cet indicateur sera définitif lors de l'établissement du bilan social en avril 2022.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

## 1.1 Ratio d'efficience bureautique

Le ratio d'efficience bureautique constaté en 2021 est de 1 968 €, très proche du résultat de l'année 2020 (1 974 €) et supérieur aux prévisions. Cependant, en 2021, les coûts sont impactés par un rattrapage de facturation des années précédentes sur les prestations de la gestion des imprimantes multifonctions. Sans ce surcoût, le ratio 2021 serait de 1 876 €, similaire à la prévision actualisée.

Ces deux dernières années ont nécessité des dépenses particulières pour s'adapter au contexte de la crise sanitaire. En effet, les agents ont été équipés d'ordinateurs portables, en substitution des postes fixes en service, et pour certains, d'écrans supplémentaires, de caméras, de casques et de kits mains libres nécessaires au déploiement à grande échelle et dans des délais contraints du travail à distance obligatoire qui s'est poursuivi en 2021. A cela s'est ajoutée l'installation de solutions collaboratives et de visioconférence pour maintenir le lien entre les équipes.

Par ailleurs, la reprise du travail sur site par intermittence et la mise en place des accords liés au télétravail de droit commun en 2021 ont nécessité en parallèle de renforcer et d'optimiser le matériel informatique de plusieurs salles de réunions afin de permettre la tenue de séances mixtes (présentiel + distanciel).

A noter qu'une grande partie des équipements ont été achetés en 2020 et qu'en 2021, le montant des achats de matériel a baissé de 23 %.

Le nombre de postes informatiques est de 950 en 2021, soit 25 de plus qu'en 2020, tout en restant supérieur à l'effectif. La mise en œuvre des contraintes de sécurité de l'ANSSI impose en effet, dans certains cas, de mettre à disposition d'un même agent plusieurs postes informatiques. La DILA fournit également des postes à des utilisateurs autres que des agents DILA. C'est le cas pour les agents mutualisés et l'atelier graphique de la SACIJO, les agents mis à disposition du centre d'appels interministériel basé à Metz, les prestataires extérieurs dans les équipes de développement, maintenance, support et d'exploitation informatiques.

Les activités liées à la production continue du *Journal officiel* nécessitent le maintien en conditions opérationnelles d'équipements supplémentaires installés sur le site de secours de Ségur ; des astreintes techniques et fonctionnelles à distance peuvent impliquer l'utilisation de matériel supplémentaire pour garantir la continuité des services. Enfin, plus d'une dizaine de postes est également positionnée en salle de formation pour assurer les formations informatiques internes des agents.

En parallèle, la DILA a finalisé la migration des postes informatiques vers Windows 10, lancé en 2019. Ce projet a nécessité de renouveler une partie du parc informatique non compatible avec cette nouvelle version de Windows.

A noter qu'en février 2021, une politique d'attribution du matériel informatique est entrée en application. Cette politique, annexée au schéma directeur des systèmes d'information de la DILA, détermine la configuration et les caractéristiques des postes informatiques des utilisateurs pour chacun des profils types définis. Ainsi, elle prévoit d'affecter à chaque

agent le matériel adapté à ses besoins pour exercer son activité sur site ou à distance, en intégrant la nécessaire continuité d'activité de la DILA en cas de situations particulières (pandémie ; grèves de transport ; etc.) tout en visant l'efficacité en matière budgétaire.

## 1.2 Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines

Le résultat 2021 du ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines, soit 3,48 %, est situé entre la prévision initiale (3,4 %) et la prévision actualisée (3,5 %). Le réalisé 2021 montre une hausse des effectifs gérants à partir du mois de novembre par rapport au mois de janvier 2021 (+1,4 ETPT) et une baisse moins importante que prévue des effectifs gérés.

La baisse globale des effectifs est principalement liée au dispositif de cessation anticipée volontaire d'activité (CAVA) sur 2016-2019, prolongé sur 2020 à 2024 pour les agents de droit privé et dans une moindre mesure aux départs en retraite tous statuts confondus.

La charge de travail restant importante, le maintien d'un seuil minimal d'agents gérants est nécessaire pour gérer l'effectif géré qui comprend à la fois les agents en activité et ceux qui sont partis notamment à travers les plans CAVA, et qui reçoivent un revenu de remplacement jusqu'à leur retraite effective. Par ailleurs, l'existence de statuts différents (agents de droit privé, fonctionnaires, contractuels de droit public) complexifie la gestion RH (règles, instances sociales différentes). Enfin, les évolutions importantes des activités de la DILA depuis plusieurs années conjuguées à la baisse des effectifs impliquent des efforts particuliers en termes de formation et d'accompagnement au changement.

## 1.3 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n°87-517 du 10 juillet 1987

Le résultat provisoire de la part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de personnes handicapées est estimé à 6,8 %, en amélioration par rapport à 2020 (5,3 %) et supérieur à la prévision actualisée (5,5 %). Cette évolution très favorable s'explique à la fois par la baisse des effectifs rémunérés, par le recrutement de personnes en situation de handicap et par la sensibilisation des personnels à l'intérêt de déclarer leur handicap.

Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap est un des indicateurs particulièrement suivis par la DILA, qui ne respectait pas jusqu'à cette année l'obligation de 6 %. Un grand nombre d'actions qualitatives ont été entreprises en 2021 pour l'améliorer.

Avec deux recrutements d'agents pour lesquels la qualité de travailleur handicapé est reconnue, dont un apprenti et huit déclarations RQTH d'agents, mais également quatre départs d'agents RQTH courant 2021, la DILA emploie 33 agents en situation de handicap à fin décembre 2021 (27 fin décembre 2020).

La DILA est fortement investie dans la politique d'égalité - diversité professionnelle en lien avec la DSAF des services du Premier ministre et poursuit son plan volontariste en faveur du recrutement, de l'intégration et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. En effet, la DILA participe à des campagnes de sensibilisation et à des événements en faveur de l'accueil des personnes en situation de handicap ; elle vise à développer l'emploi de personnel handicapé en partenariat avec la DSAF et Pôle emploi.

Une charte handicap a été élaborée en concertation avec les représentants du personnel. En complément, un poste de référent handicap a été créé pour coordonner la mise en œuvre de la politique handicap, en animant et en pilotant la bonne mise en œuvre du plan d'actions associé à la charte handicap tout en coordonnant les équipes des différents services intervenants.

Par ailleurs, des travaux immobiliers de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (installation des rampes d'accès, mise en place de portes automatisées, etc.) sur le site ont été réalisés. De plus, à la suite d'un audit d'accessibilité aux locaux, les recommandations ont permis d'identifier les possibilités d'améliorations et elles ont été intégrées dans le schéma directeur immobilier de la DILA.

Ces actions ont été menées dans le cadre de la démarche de labellisation égalité-diversité, label délivré par l'AFNOR Certification début janvier 2021 pour l'ensemble des services du Premier ministre dont la DILA, après l'attribution en septembre 2020 du label "Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes" attribué en septembre 2020.

**OBJECTIF****2 – Rationaliser l'occupation du parc immobilier****INDICATEUR****2.1 – Efficience de la gestion immobilière**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Ratio SUN / poste de travail	m <sup>2</sup> /poste de travail	13,57	13,6	15	13,6	13,1	14,5

**Commentaires techniques**

Source des données : département de la logistique, de l'immobilier et des services pour les surfaces ; département des ressources humaines pour les effectifs.

Mode de calcul : afin de faciliter la comparaison interministérielle, les surfaces industrielles ne sont pas prises en compte pour le calcul du ratio SUN par poste de travail, qui est ici publié pour les seules surfaces de bureaux, avec les effectifs physiques correspondants.

Commentaires : en accord lors de la conférence de performance d'avril 2020, les sous-indicateurs relatifs à l'entretien courant et lourd sur la SUB sont supprimés. En effet, les états de restitution de ces dépenses ne sont pas suffisamment précis pour apprécier pertinemment ces sous-indicateurs.

**ANALYSE DES RÉSULTATS****2.1 Efficience de la gestion immobilière**

Le ratio SUN par poste de travail est de 13,1 m<sup>2</sup> par agent, très proche du ratio 2020 et de la prévision actualisée 2021 mais très légèrement inférieur. Côté superficie, 109 m<sup>2</sup> de surface de bureaux du site « Ségur » ont été restitués aux services du Premier ministre. Les effectifs restent stables par rapport à 2020 du fait de la hausse du nombre de prestataires extérieurs hébergés dans les locaux de la DILA et travaillant sur les projets majeurs (67 en 2021 contre 47 en 2020) partiellement compensée par la baisse de l'effectif global de la DILA.

Dans le but de poursuivre sa rationalisation immobilière afin de réaliser des économies substantielles de loyer et de faciliter les échanges entre les agents, la DILA regroupe chaque année, en fonction de l'avancement des travaux d'aménagement des locaux du site historique de la DILA dit « Desaix », un maximum d'agents en poste sur le site de « Ségur » vers le site « Desaix ».

A cet effet, une étude d'implantation des services a été lancée début 2021 afin d'optimiser et d'adapter l'utilisation des surfaces des locaux du site principal (« Desaix »). Un schéma directeur immobilier a été réalisé pour planifier les opérations sur les prochaines années et sera validé début 2022. Son élaboration est inscrite dans le nouveau plan stratégique de la DILA à horizon 2024. Il définit les besoins en locaux avec pour enjeux de réduire les surfaces occupées sur le site « Ségur », de mettre fin à l'utilisation des structures temporaires, tout en cherchant une installation plus cohérente et fonctionnelle des équipes de travail. Ce schéma directeur immobilier prend en compte également les nouveaux modes de travail (télétravail ; mode agile ; espaces collaboratifs).

**Pilotage et ressources humaines**

Programme n° 624 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

## Présentation des crédits

### PRÉSENTATION DES CRÉDITS SELON L'ARTICLE 18-II DE LA LOLF

Section / Nature de dépense	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
Section des opérations courantes	106 691 055	97 276 144		106 091 055	97 751 662	
Achats et services extérieurs	43 960 000	36 450 631		43 360 000	36 926 149	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2	62 731 055	60 825 513		62 731 055	60 825 513	
Subventions, transferts et interventions						
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Section des opérations en capital	1 000 000	1 271 782		1 300 000	1 458 403	
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations	1 000 000	1 271 782		1 300 000	1 458 403	
<b>Total</b>	<b>107 691 055</b>	<b>98 547 926</b>		<b>107 391 055</b>	<b>99 210 065</b>	

### PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET SECTION

Action / Section	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>01 – Pilotage, modernisation et activités numériques</b>	<b>9 000 000</b>	<b>7 155 899</b>		<b>8 700 000</b>	<b>7 818 038</b>	
Section des opérations courantes	8 000 000	5 884 117		7 400 000	6 359 635	
Section des opérations en capital	1 000 000	1 271 782		1 300 000	1 458 403	
<b>02 – Promotion et distribution des publications</b>						
Section des opérations courantes						
Section des opérations en capital						
<b>03 – Dépenses de personnel</b>	<b>62 731 055</b>	<b>60 825 513</b>		<b>62 731 055</b>	<b>60 825 513</b>	
Section des opérations courantes	62 731 055	60 825 513		62 731 055	60 825 513	
Section des opérations en capital						
<b>04 – Convention État - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels</b>	<b>35 960 000</b>	<b>30 566 514</b>		<b>35 960 000</b>	<b>30 566 514</b>	
Section des opérations courantes	35 960 000	30 566 514		35 960 000	30 566 514	
Section des opérations en capital						
<b>Total</b>	<b>107 691 055</b>	<b>98 547 926</b>		<b>107 391 055</b>	<b>99 210 065</b>	



## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ARRÊTÉS DE REPORT D'AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
29/01/2021		1 235 868						
<b>Total</b>		<b>1 235 868</b>						

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
01/12/2021					832 687	2 410 000	832 687	2 410 000
<b>Total</b>					<b>832 687</b>	<b>2 410 000</b>	<b>832 687</b>	<b>2 410 000</b>

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>1 235 868</b>			<b>832 687</b>	<b>2 410 000</b>	<b>832 687</b>	<b>2 410 000</b>

## Justification au premier euro

### Éléments transversaux au programme

#### EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

#### EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2020 (1)	Réalisation 2020 (2)	LFI + LFR 2021 (3)	Transferts de gestion 2021 (4)	Réalisation 2021 (5)	Écart à LFI + LFR 2021 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
1205 – Catégorie A+	0,00	8,00	8,00	0,00	7,63	-0,37
1206 – Catégorie A	0,00	81,15	84,00	0,00	80,05	-3,95
1207 – Catégorie B	0,00	19,05	16,00	0,00	21,91	+5,91
1208 – Catégorie C	0,00	44,80	56,00	0,00	42,07	-13,93
1209 – Contractuels	0,00	342,39	400,00	0,00	331,80	-68,20
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>495,39</b>	<b>564,00</b>	<b>0,00</b>	<b>483,46</b>	<b>-80,54</b>

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2021 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2020 sur 2021	dont impact du schéma d'emplois 2021 sur 2021
1205 – Catégorie A+	0,00	0,00	0,00	-0,37	0,00	-0,37
1206 – Catégorie A	0,00	0,00	0,00	-1,10	-0,22	-0,88
1207 – Catégorie B	0,00	0,00	0,00	+2,86	+1,24	+1,62
1208 – Catégorie C	0,00	0,00	0,00	-2,73	-2,62	-0,11
1209 – Contractuels	0,00	0,00	-0,01	-10,58	-5,60	-4,98
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,01</b>	<b>-11,92</b>	<b>-7,20</b>	<b>-4,72</b>

#### ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties dont départs en retraite	Mois moyen des sorties	Entrées dont primo recrutements	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois Réalisation	Schéma d'emplois Prévision PAP
1205 – Catégorie A+	3,00	5,67	3,00	7,14	0,00	0,00
1206 – Catégorie A	8,80	6,90	7,40	7,18	-1,40	0,00
1207 – Catégorie B	1,00	11,02	2,20	3,28	+1,20	-3,00
1208 – Catégorie C	2,00	7,85	1,00	4,05	-1,00	-2,00
1209 – Contractuels	89,80	7,06	79,60	7,05	-10,20	-9,00
<b>Total</b>	<b>104,60</b>	<b>21,20</b>	<b>93,20</b>	<b>78,00</b>	<b>-11,40</b>	<b>-14,00</b>

Les flux enregistrés en ETP (104,6 sorties et 93,2 entrées) retracent l'ensemble des mouvements intervenus au cours de l'année, y compris ceux des personnels contractuels de courte durée et saisonniers, qui représentent la majeure partie des mouvements.

Le schéma d'emplois ainsi réalisé s'élève à -11,4 ETP, contre -14 ETP prévus en LFI 2021. Cet écart est lié à la décision du cabinet du Premier ministre en juin 2021 de confier à la DILA la construction du site de référence d'information et d'orientation des entreprises et d'alléger en conséquence son schéma d'emploi 2021 de 3 ETP pour en permettre la réalisation. Le schéma d'emplois réalisé inclut 15 départs en cessation anticipée volontaire d'activité (CAVA).

La consommation du plafond d'emplois s'élève à 483 ETPT, soit - 12 ETPT par rapport à l'exercice 2020 (495 ETPT), intégralement au titre des schémas d'emplois. Cette consommation n'inclut pas, de même que les années précédentes, 24 ETPT d'apprentis.

Le taux d'utilisation du plafond d'emplois ouvert en 2021 (564 ETPT) est de 90 % y compris apprentis. L'écart entre le plafond d'emplois et son exécution continue donc à se réduire.

## EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

(en ETPT)

Service	Prévision LFI	Réalisation	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques	Impact des schémas d'emplois pour 2021	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2020 sur 2021	dont impact du schéma d'emplois 2021 sur 2021
Administration centrale	564,00	483,46	0,00	0,00	-0,01	-11,92	-7,20	-4,72
<b>Total</b>	<b>564,00</b>	<b>483,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,01</b>	<b>-11,92</b>	<b>-7,20</b>	<b>-4,72</b>

(en ETP)

Service	Schéma d'emplois Prévision PAP	ETP au 31/12/2021 Réalisation
Administration centrale	-14,00	477,50
<b>Total</b>	<b>-14,00</b>	<b>477,50</b>

### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
03 – Dépenses de personnel	564,00	483,46
<b>Total</b>	<b>564,00</b>	<b>483,46</b>
Transferts en gestion		0,00

**Pilotage et ressources humaines**

Programme n° 624 | Justification au premier euro

**RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS**

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2020-2021	Dépenses de titre 2 Coût total chargé (en M€)	Dépenses hors titre 2 Coût total (en M€)
26,00	0,29	0,27

Sur la période 2020-2021, 26 apprentis (42 % de femmes – 58 % d'hommes) ont été accueillis dans les métiers de la communication, du numérique, de l'édition, de l'impression, de la gestion et des ressources humaines.

Les niveaux de formation de ces apprentis sont les suivants :

- Niveau 4 / Diplôme de niveau bac : 1 apprenti ;
- Niveau 5 / Diplôme de niveau bac+2 : 8 apprentis ;
- Niveau 6 / Diplôme de niveau bac+3 ou 4 : 6 apprentis ;
- Niveau 7 / Diplôme de niveau bac+5 à +7 : 11 apprentis.

**INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Les indicateurs de gestion des ressources humaines sont présentés dans le volet « Performance ».

**PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS**

Catégorie	Exécution 2020	Prévision LFI 2021	Exécution 2021
<b>Rémunération d'activité</b>	<b>61 046 263</b>	<b>41 470 692</b>	<b>38 969 220</b>
<b>Cotisations et contributions sociales</b>		<b>3 771 663</b>	<b>3 699 038</b>
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	3 725 633	3 771 663	3 699 038
– Civils (y.c. ATI)	3 725 633	3 771 663	3 699 038
– Militaires			
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)			
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			
Cotisation employeur au FSPOEIE			
Autres cotisations	-3 725 633		
<b>Prestations sociales et allocations diverses</b>		<b>17 488 700</b>	<b>18 157 255</b>
<b>Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)</b>	<b>61 046 263</b>	<b>62 731 055</b>	<b>60 825 513</b>
<b>Total titre 2 (hors CAS Pensions)</b>	<b>57 320 630</b>	<b>58 959 392</b>	<b>57 126 475</b>
FDC et ADP prévus en titre 2			

En 2021, le montant total des dépenses sur le titre 2 s'élève à 60,8 M€ pour une dotation ouverte en LFI de 62,7 M€, soit un taux de consommation de 97 %.

La rémunération d'activité se chiffre à 38,9 M€ (dont 30,3 M€ de dépenses de rémunérations principales et indemnités) pour une prévision au PAP de 41,5 M€.

Le taux de la contribution employeur au CAS pensions pour 2021 est resté inchangé à 74,28 %. Le montant des versements, prévu à hauteur de 3,8 M€ au PAP 2021, est resté stable à 3,7 M€ par rapport à 2020.

Les prestations sociales et allocations diverses recouvrent notamment :

- les versements à la Caisse de pensions des Journaux officiels à hauteur de 13 M€ pour une prévision en LFI de 13,6 M€ ;
- les versements effectués au titre des plans CAAPAT et CAVA, les allocations chômage ou encore les dépenses d'action sociale en titre 2 pour un montant total de 6 M€ .

Leur montant global est minoré de 0,85 M€ au titre de la subrogation des indemnités journalières.

## ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
<b>Socle d'exécution 2020 retraitée</b>	<b>52,58</b>
Exécution 2020 hors CAS Pensions	57,32
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2021/ 2020	
Débasage de dépenses au profil atypique :	-4,74
– GIPA	-0,01
– Indemnisation des jours de CET	-0,06
– Mesures de restructuration	-4,66
– Autres dépenses de masse salariale	
<b>Impact du schéma d'emplois</b>	<b>-1,14</b>
EAP schéma d'emplois 2020	-0,62
Schéma d'emplois 2021	-0,52
<b>Mesures catégorielles</b>	
<b>Mesures générales</b>	<b>0,01</b>
Rebasage de la GIPA	0,01
Variation du point de la fonction publique	
Mesures bas salaires	
<b>GVT solde</b>	<b>-0,01</b>
GVT positif	0,15
GVT négatif	-0,15
<b>Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA</b>	<b>5,02</b>
Indemnisation des jours de CET	0,07
Mesures de restructurations	4,96
Autres rebasages	
<b>Autres variations des dépenses de personnel</b>	<b>0,65</b>
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	0,01
Autres variations	0,64
<b>Total</b>	<b>57,13</b>

Le coût du plan de départ CAVA, défini par la convention du 29 août 2016 et de son avenant du 12 décembre 2019 qui prolonge le dispositif aux salariés nés jusqu'au 31 décembre 1968, atteint 5 M€ en 2021 pour une prévision de 5,7 M€ en LFI et une exécution de 4,7 M€ en 2020.

Les autres variations évoluent à la hausse en raison notamment de l'augmentation des cotisations URSSAF dans le cadre des plans de départs et du déficit des caisses de pensions. Ces ajustements sont en partie atténués par la variation du montant des subrogations.

Le GVT solde est quasiment nul (-0,01 M€). Il est composé d'un GVT positif de 0,15 M€, soit 0,26 % des crédits hors CAS "Pensions" compensé par un GVT négatif de 0,15 M€, soit 0,26 % des crédits hors CAS "Pensions".

**Pilotage et ressources humaines**

Programme n° 624 | Justification au premier euro

**COÛTS ENTRÉE-SORTIE**

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1206 – Catégorie A	59 556	71 474	76 140	51 859	64 187	62 294
1207 – Catégorie B	37 281	51 559	52 145	33 273	46 260	48 422
1208 – Catégorie C	28 939	43 842	28 599	25 167	39 397	23 972
1209 – Contractuels	60 588	86 603	72 409	44 053	64 918	48 955

**ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2**

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
Restauration		132 630		<b>132 630</b>
Famille, vacances		66 162		<b>66 162</b>
Mutuelles, associations		97 100		<b>97 100</b>
Prévention / secours		2 175		<b>2 175</b>
Autres		12 675		<b>12 675</b>
<b>Total</b>		<b>310 742</b>		<b>310 742</b>

Les crédits dédiés à l'action sociale hors titre 2 se chiffrent à 334 978 € en AE et 310 742 € en CP pour 2021 pour une prévision au PAP 2021 de 527 500 € en AE et CP.

Intégralement imputées en fonctionnement, ces charges concernent les postes de dépenses suivants :

**Restauration :**

Cette dépense porte sur la participation aux frais de restauration des agents de la DILA. Estimée à 290 000 € en LFI 2021, elle intègre la participation aux frais de restauration des agents du site de Desaix et les frais d'admission des agents du centre de gouvernement de Ségur (48 agents en 2019). L'exécution 2021 est de 132 630 € en AE et CP, montant très en dessous de la prévision en raison du télétravail obligatoire pendant la crise sanitaire. Le détail est le suivant :

- pour Desaix : 109 478 € ;
- pour Ségur : 23 152 €.

**Famille, vacances :**

La DILA finance l'organisation de l'arbre de Noël des enfants des agents de la DILA et diverses prestations (bons de rentrée scolaire, bons de Noël...). En 2021, les dépenses se chiffrent à 62 136 € en AE et 66 162 € en CP pour une prévision inscrite au PAP de 85 000 €.

**Associations :**

La DILA subventionne la commission de gestion des œuvres sociales (CGOS) dont le but est de promouvoir, réaliser et gérer les activités sociales et culturelles destinées aux personnels de droit privé. La consommation 2021 est de 123 000 € en AE et 86 100 € en CP. L'engagement correspond à la prévision inscrite dans la convention pluriannuelle d'objectifs et au PAP 2021. Le montant versé correspond à l'avance de 70 % prévue dans la convention, le solde n'ayant pas été versé en raison de la crise sanitaire qui a fortement perturbé l'organisation des loisirs.

Une subvention est accordée à l'association sportive de la DILA (ASDILA) afin d'assurer le fonctionnement des différentes sections sportives (gymnastique, yoga, football, tennis de table, courses, randonnée...). Le paiement de la subvention 2020 est constaté à hauteur de 11 000 €, l'engagement avait été saisi en 2020. Compte tenu de la crise sanitaire, les besoins des différentes sections sportives ont été moins élevés que prévus et la subvention n'a pas été renouvelée au titre de l'année 2021.

Enfin, un engagement au profit de l'association « culture et loisirs » des services du Premier ministre (CLPM) est constaté pour 2 250 €, le paiement n'a pas été réalisé.

Le total des versements aux associations est de 125 250 € en AE et 97 100€ en CP pour une prévision au PAP 2021 de 149 000 € en AE et CP.

Prévention/secours :

Prévues à hauteur de 3 500 €, certaines dépenses de santé (visites médicales, soins...) ont été prises en charge pour 2 287 € en AE et 2 175 € en CP.

Autres :

La DILA contribue au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) à hauteur de 9 135 € en AE et en CP.

Enfin, les frais de gestion dans le cadre la convention signée avec Pôle emploi relative à la délégation de gestion de l'indemnisation chômage des agents de la DILA ont coûté à 3 540 € en AE et en CP.

## Pilotage et ressources humaines

Programme n° 624 | Justification au premier euro

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION  
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) <b>43 785 868</b>	CP ouverts en 2021 * (P1) <b>42 250 000</b>
AE engagées en 2021 (E2) <b>37 722 413</b>	CP consommés en 2021 (P2) <b>38 384 552</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) <b>787 558</b>	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) <b>1 388 684</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>5 275 897</b>	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) <b>36 995 868</b>

## RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) <b>2 110 907</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) <b>2 232 975</b>				
<b>Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>4 343 882</b>	–	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) <b>1 388 684</b>	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) <b>2 955 197</b>
AE engagées en 2021 (E2) <b>37 722 413</b>	–	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) <b>36 995 868</b>	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) <b>726 545</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021</b> (R6 = R4 + R5) <b>3 681 743</b>
				Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) <b>2 801 119</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) <b>880 624</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR



## Justification par action

### ACTION

#### 01 – Pilotage, modernisation et activités numériques

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>	<b>8 000 000</b>	<b>5 884 117</b>		<b>7 400 000</b>	<b>6 359 635</b>	
Achats et services extérieurs	8 000 000	5 884 117		7 400 000	6 359 635	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions						
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
<b>Section des opérations en capital</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 271 782</b>		<b>1 300 000</b>	<b>1 458 403</b>	
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations	1 000 000	1 271 782		1 300 000	1 458 403	
<b>Total</b>	<b>9 000 000</b>	<b>7 155 899</b>		<b>8 700 000</b>	<b>7 818 038</b>	

L'action 1 « pilotage, modernisation et activité numérique » du programme 624 retrace les dépenses de fonctionnement liées aux activités de la direction, des services de support (logistique, communication interne et externe, agence comptable, secrétariat général, stratégie...) ainsi que les dépenses de fonctionnement des ressources humaines. Elle intègre, en outre, les crédits de fonctionnement dédiés au financement des activités de pilotage et gestion de l'immobilier qui ont fait l'objet d'un transfert du programme 623 au 624 au PAP 2021 pour un montant de 1 M€ en AE et CP.

La DILA a consommé 7 155 899 € en AE et 7 818 039 € en CP au titre des dépenses de l'action 1 « Pilotage, modernisation et activités numériques » du programme 624 pour une prévision en LFI estimée à 9 000 000 € en AE et 8 700 000 € en CP. L'incidence durable de l'application des mesures sanitaires durant l'année 2021 (généralisation du dispositif légal et obligatoire de télétravail, limitation de la capacité d'accueil sur site) explique cette moindre exécution au regard de la prévision en LFI 2021.

La consommation des AE et CP 2021 de cette action se décompose en 6 grands postes de dépenses listés ci-dessous.

#### OPÉRATIONS COURANTES

Les opérations courantes se chiffrent à 5 884 117 € en AE et 6 359 635 € en CP pour une prévision inscrite au PAP 2021 de 8 000 000 € en AE et 7 400 000 € en CP.

1. Les dépenses de pilotage et de gestion logistique s'élèvent à 2 906 697 € en AE et 3 272 078 € en CP contre 4 360 000 € en AE et 3 760 000 € prévus en LFI 202.

Elles portent principalement sur :

- les coûts d'occupation d'un montant de 1 875 484 € en AE et 1 874 686 € en CP qui permettent de couvrir les charges associées pour l'occupation de locaux au sein du Centre de Gouvernement situés au 20 avenue de Ségur à Paris ainsi que les impôts et taxes (taxe sur les bureaux, taxe de balayage...). Ces dépenses ont été initialement chiffrées à 2 000 000 € en AE et CP ;
- les frais de gestion du parc immobilier pour 506 581 € en AE et 733 779 € en CP, contre une prévision à 1 200 000 € en AE et 700 000 € en LFI 2021. Ils portent principalement sur les dépenses de sécurité (gardiennage, vidéosurveillance) pour 225 891 € en AE et 221 529 € en CP. Les dépenses de nettoyage ont été exécutées à hauteur de 100 652 € en AE et 339 479 € en CP. Les frais occasionnés par la gestion de la crise sanitaire s'établissent à 67 557 € en AE et 85 219 € et concernent pour l'essentiel les coûts supplémentaires de nettoyage et de désinfection des locaux ;
- les autres dépenses de fonctionnement courant liées notamment à l'achat de fournitures de bureau, de petits matériels, de produits d'entretien, de consommables ou encore de papier ont engendré une consommation de 288 081 € en AE et 339 785 € en CP contre une prévision de 500 000 € en AE et 400 000 € en CP en LFI 2021 ;
- les frais postaux qui se chiffrent à 126 124 € en AE et 219 424 € en CP pour une prévision de 300 000 € en AE et CP.

2. Les dépenses de pilotage et de gestion des ressources humaines se chiffrent à 1 178 086 € en AE et 1 323 333 € en CP pour une prévision de 1 957 500 € en AE et 1 657 500 € en LFI 2021.

Elles sont constituées :

- des dépenses de formation et gestion des ressources humaines exécutées à hauteur de 669 418 € en AE et 739 339 € en CP pour une prévision en LFI de 700 000 € en AE et en CP. Elles portent sur la mise en œuvre de formations métiers et managériales, le recours aux cabinets de recrutement ainsi que sur les versements effectués aux organismes d'apprentissage et les gratifications versées aux stagiaires ;
- des prestations de restauration assurées sur les sites de Desaix (MRS) et de Ségur (Elior) qui sont de 340 343 € en AE et 429 612 € en CP pour une programmation initiale de 1 000 000 € en AE et 700 000 € en CP ;
- des dépenses d'action sociale et santé pour 168 025 € en AE et 154 083 € en CP pour une prévision en LFI de 237 000 € en AE et CP dont les subventions aux commissions et associations sociales, sportives et culturelles pour 125 250 € en AE et 97 100 € en CP.

3. Les dépenses pour les actions de communication ont consommé 59 977 € en AE et 40 081 € en CP pour une prévision en LFI de 170 000 € en AE et CP. L'écart à la prévision s'explique par l'exécution d'une partie des dépenses de communication par erreur sur le programme 623 (activité « promotion et activités commerciales »).

4. Les dépenses des activités juridiques et expertises se sont élevées à 32 387 € en AE et 55 952 € en CP. Elles étaient estimées à 62 500 € en AE et CP en LFI 2021.

5. Les dépenses de pilotage et gestion de l'immobilier de la DILA représentent 40 % en AE et 38 % en CP du total des dépenses de l'action 1 du programme 624 de la DILA avec 1 615 537 € en AE et 1 525 684 € en CP pour une prévision initiale de 1 250 000 € en AE et 1 550 000 € en CP.

Elles sont constituées notamment :

- des dépenses d'entretien courant consacrées notamment aux travaux légers de maintenance préventive et corrective et de travaux d'aménagements exécutés à 708 900 € en AE et 659 927 € en CP pour une prévision en LFI 2021 de 500 000 en AE et CP ;
- des dépenses de consommation d'énergies et fluides pour 893 270 € en AE et 854 658 € en CP. Elles avaient été estimées à 700 000 € en AE et 1 000 000 € en CP en LFI 2021. Le renouvellement de la prestation de fourniture d'électricité du site de Desaix a été prévue au PAP 2022 pour 2 ans. En raison du changement de prestataire, un engagement d'un an a été réalisé sur les crédits 2021 justifiant l'écart avec la prévision au PAP 2021.

6. Les autres activités de pilotage présentent une exécution de 91 432 € en AE et 142 508 € en CP.

## OPÉRATIONS EN CAPITAL

Les dépenses d'investissement imputées sur le programme 624 portent sur les travaux structurants, les achats mobiliers ou encore le renouvellement du parc automobile. Programmé à hauteur de 1 000 000 € en AE et 1 300 000 € en CP, l'exécution s'établit à 1 271 782 € en AE et 1 458 403 € en CP.

Ces crédits sont destinés à la réalisation de travaux structurants pour 1 225 268 € en AE et 1 445 771 € en CP. L'année 2021 a été notamment marquée par la poursuite des travaux de rénovation des locaux ainsi que par la mise aux normes sécurité incendie des sous-sols. En 2021, des opérations de renouvellement du parc automobile ont également été réalisées pour 56 391 € en AE et 22 510 € en CP. L'achat de véhicules neufs hybrides en remplacement de modèles plus polluants s'inscrit notamment dans le cadre de la circulaire du Premier ministre en date du 13 novembre 2020 relative à la nouvelle gestion des mobilités pour l'État.

## ACTION

### 02 – Promotion et distribution des publications

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>						
Achats et services extérieurs						
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions						
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
<b>Section des opérations en capital</b>						
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations						
<b>Total</b>						

**Pilotage et ressources humaines**

Programme n° 624 | Justification au premier euro

**ACTION****03 – Dépenses de personnel**

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>	<b>62 731 055</b>	<b>60 825 513</b>		<b>62 731 055</b>	<b>60 825 513</b>	
Achats et services extérieurs						
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2	62 731 055	60 825 513		62 731 055	60 825 513	
Subventions, transferts et interventions						
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
<b>Section des opérations en capital</b>						
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations						
<b>Total</b>	<b>62 731 055</b>	<b>60 825 513</b>		<b>62 731 055</b>	<b>60 825 513</b>	

**ACTION****04 – Convention État - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels**

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>	<b>35 960 000</b>	<b>30 566 514</b>		<b>35 960 000</b>	<b>30 566 514</b>	
Achats et services extérieurs	35 960 000	30 566 514		35 960 000	30 566 514	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions						
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
<b>Section des opérations en capital</b>						
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations						
<b>Total</b>	<b>35 960 000</b>	<b>30 566 514</b>		<b>35 960 000</b>	<b>30 566 514</b>	

**L'action 4 du programme 624 rassemble les crédits relatifs aux dépenses de sous-traitance réalisée par la Société anonyme de composition et d'impression des Journaux officiels (SACIJO)**, prestataire historique de la DILA pour le secteur de l'imprimerie. La DILA assure le paiement des paies et charges des salariés de la SACIJO, son fonctionnement courant, le financement des plans de départs anticipés et les subventions versées au titre des caisses de pensions.

En 2021, les crédits exécutés en AE et en CP pour les dépenses de l'action 4 sont de 30 566 514 € pour une prévision initiale de 35 960 000 € en LFI 2021. Ils sont répartis de la manière suivante :

#### Sous-traitance

Le paiement des salaires et autres charges des agents de la SACIJO mis à la disposition de la DILA s'élève à 20 464 021 €, pour une prévision en LFI 2021 de 21 940 000 €. Dans le cadre du financement du plan de départs anticipés « 3M », des indemnités de licenciement inférieures à l'enveloppe prévue à cet effet expliquent une part du gain en exécution par rapport à la prévision.

#### Plans de sauvegarde d'emplois

Le plan de départs anticipés et sauvegarde d'emplois « RECAPS » (régime exceptionnel de cessation d'activité des personnels de la SACI-JO) lancé en 2007 avait un reliquat de financement estimé de 110 k€ pour 2021. En 2021, 280 484 € en AE et en CP ont été consommés à ce titre. L'excédent par rapport à la prévision s'explique par le rattrapage de frais 2019 et 2020 que l'organisme de gestion a tardé à facturer, et dont le retard n'avait pas été inclus dans la prévision 2021.

#### Caisse de pensions

Le financement des dispositifs de retraite de la SACIJO (caisses de pension et caisses de prévoyance et de décès) a représenté une dépense de 9 822 009 € en 2021 pour une prévision initiale à 10 030 000 €. Il correspond à la bonification et à la subvention d'équilibre au titre des salariés de la SACIJO. S'y ajoutent le même financement au titre des agents de droit privé de la DILA en titre 2 (13 M€) ainsi que les cotisations retraite des salariés en activité (en T2 pour la DILA et en T3 pour la SACIJO pour 1 M€).

**Pilotage et ressources humaines**

Programme n° 624 | Justification au premier euro

**Récapitulation des crédits et emplois alloués aux opérateurs de l'État**

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>INPI - Institut national de la propriété industrielle (P134)</b>					<b>6 416</b>	<b>4 606</b>
Subventions pour charges de service public					6 416	4 606
<b>Total</b>					<b>6 416</b>	<b>4 606</b>
Total des subventions pour charges de service public					6 416	4 606

Ces dépenses concernent le remboursement par la DILA des prestations réalisées par l'agence du patrimoine immatériel de l'État (APIE) dans le cadre du décret n° 2015-716 du 23 juin 2015 pour les dépôts INPI (renouvellement des éditions du Journal officiel, BALO, BODACC, BOAMP, Journal officiel). Il s'agit du remboursement, des années 2019 (2 006 € en AE et CP) et 2020 ( 2 600 € en AE et CP) ainsi que de l'engagement de l'année 2021 (1 810 €), imputés à tort en catégorie 32 "Subvention pour charges de service public".